

TC Énergie affiche de solides résultats d'exploitation et résultats financiers pour le premier trimestre de 2026

*La sécurité et l'excellence opérationnelle à l'origine de sept records de livraisons en Amérique du Nord
Approbation d'un projet d'expansion de Columbia Gas de 1,5 milliard de dollars US, qui vient accroître notre portée dans un marché à forte demande*

CALGARY (Alberta) – Le 1^{er} mai 2026 – Corporation TC Énergie (TSX, NYSE : TRP) (« TC Énergie » ou la « société ») a publié aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre. « Nous avons entrepris l'exercice 2026 avec un fort dynamisme. Notre meilleure performance en matière de sécurité en six ans nous a permis d'établir sept records de livraisons en Amérique du Nord et notre constance dans la réalisation a entraîné de solides résultats financiers, le BAIIA comparable¹ ayant augmenté de 14 % et le bénéfice sectoriel, de 10 % par rapport au premier trimestre de 2025 », a déclaré François Poirier, président et chef de la direction de TC Énergie. « La conjoncture favorable du marché continue d'offrir des occasions intéressantes de croissance disciplinée. J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer le projet d'approvisionnement Appalachia, une expansion stratégique à faible risque de 1,5 milliard de dollars US de notre réseau de Columbia Gas, qui devrait venir solidifier notre position et créer une nouvelle plateforme d'occasions à faibles coûts dans un corridor desservant des marchés industriels et énergétiques à forte croissance. La demande des clients continue de valider notre stratégie. Notre récente invitation à soumissionner à Crossroads a été sursouscrite dans une mesure de 2,5 fois, ce qui vient soutenir la vigueur de notre carnet de projets et clarifie notre vision en matière de croissance de grande qualité à long terme.

Points saillants financiers

(Tous les montants sont non audités et en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

- Résultats financiers pour le premier trimestre de 2026 :
 - **résultat comparable**¹ de 1,0 milliard de dollars, ou de 0,99 \$ par action ordinaire¹, comparativement à 1,0 milliard de dollars, ou 0,95 \$ par action ordinaire, pour le premier trimestre de 2025;
 - **bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires** de 0,9 milliard de dollars, ou de 0,86 \$ par action ordinaire, comparativement à 1,0 milliard de dollars, ou 0,94 \$ par action ordinaire, pour le premier trimestre de 2025;
 - **BAIIA comparable** de 3,1 milliards de dollars, contre 2,7 milliards de dollars pour le premier trimestre de 2025;
 - **bénéfice sectoriel** de 2,2 milliards de dollars, contre 2,0 milliards de dollars pour le premier trimestre de 2025.
- Le conseil d'administration de TC Énergie a déclaré un dividende trimestriel de 0,8775 \$ par action ordinaire pour le trimestre qui sera clos le 30 juin 2026.
- Confirmation des perspectives pour 2026 :
 - nous nous attendons à ce que notre **BAIIA comparable** et notre **résultat comparable par action ordinaire pour 2026** soient plus élevés que ceux de 2025, conformément aux perspectives présentées dans notre rapport annuel de 2025;
 - le **BAIIA comparable** devrait se situer dans une fourchette de 11,6 à 11,8 milliards de dollars;
 - les **dépenses en immobilisations** devraient s'établir entre 6,0 et 6,5 milliards de dollars avant les ajustements au titre des participations sans contrôle, tandis que les dépenses en immobilisations nettes² devraient se situer entre 5,5 et 6,0 milliards de dollars.

¹ Le BAIIA comparable, le résultat comparable et le résultat comparable par action ordinaire sont des mesures non conformes aux PCGR utilisées tout au long du présent communiqué de presse. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR et pourraient, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le bénéfice sectoriel, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice net par action ordinaire sont respectivement les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables. Le bénéfice sectoriel ne fait pas l'objet de prévisions. Pour obtenir un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires » du présent communiqué de presse.

² Les dépenses en immobilisations nettes sont ajustées pour tenir compte de la part attribuable aux participations sans contrôle et elles constituent une mesure financière supplémentaire utilisée tout au long du présent communiqué de presse. Pour obtenir un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires » du présent communiqué de presse.

Points saillants en matière d'exploitation

- Le secteur Gazoducs – Canada a effectué des livraisons moyennes de 29,7 Gpi³/j, en hausse de 3 % par rapport au premier trimestre de 2025, et il a établi un nouveau record absolu de livraisons de 33,2 Gpi³ le 22 janvier 2026 :
 - les réceptions totales moyennes du réseau de NGTL se sont établies à 14,6 Gpi³/j, ce qui est comparable à celles du premier trimestre de 2025;
 - les livraisons du réseau de NGTL ont réalisé un nouveau record absolu de 18,3 Gpi³ le 22 janvier 2026;
 - les réceptions du réseau principal au Canada – section ouest se sont établies en moyenne à 5,0 Gpi³/j, ce qui est comparable à la moyenne du premier trimestre de 2025.
- Le secteur Gazoducs – États-Unis a généré des débits quotidiens moyens de 32,6 Gpi³/j, en hausse de 5 % par rapport au premier trimestre de 2025 :
 - le secteur Gazoducs – États-Unis a établi un nouveau record absolu de livraisons de 39,9 Gpi³ le 29 janvier 2026;
 - les livraisons du réseau d'ANR ont atteint un nouveau niveau record absolu de 10,6 Gpi³ le 29 janvier 2026;
 - six différents gazoducs ont établi de nouveaux records absolus de livraisons au premier trimestre de 2026;
 - les livraisons moyennes aux installations de GNL se sont établies à 3,9 Gpi³/j, en hausse de 12 % par rapport au premier trimestre de 2025.
- Le secteur Gazoducs – Mexique a généré des débits moyens de 2,8 Gpi³/j, en baisse par rapport au premier trimestre de 2025 en raison surtout des ajustements apportés aux débits des gazoducs :
 - les livraisons aux centrales électriques se sont établies en moyenne à 1,2 Gpi³/j au premier trimestre de 2026, ce qui est comparable au premier trimestre de 2025.
- La capacité disponible de Bruce Power a été de 88,2 % au premier trimestre de 2026, ce qui traduit surtout l'arrêt d'exploitation prévu du réacteur 8.
- Les centrales de cogénération ont atteint une capacité disponible de 99,5 % au premier trimestre de 2026.

Points saillants relatifs aux projets

- **Nous avons approuvé le projet d'approvisionnement Appalachia**, lequel est assorti d'un multiple de la construction¹ de 7,3 fois. Ce projet d'expansion de notre réseau de Columbia Gas est conçu de manière à fournir jusqu'à 0,8 Gpi³/j de capacité afin de soutenir l'accroissement de la production d'électricité par des centrales alimentées au gaz naturel. La mise en service de ce projet est prévue pour 2030 et le coût du projet est estimé à environ 1,5 milliard de dollars US.
- **Coastal GasLink Limited Partnership (« Coastal GasLink LP ») a conclu des ententes commerciales avec LNG Canada**, établissant un cadre en vue de l'avancement de la phase 2 du projet d'expansion de CGL. La structure commerciale des ententes comprend des limites quant aux engagements en capital de CGL et aux responsabilités globales au titre des risques liés aux coûts de construction et au calendrier.

¹ Le multiple de la construction est un ratio non conforme aux PCGR calculé en divisant les dépenses en immobilisations par le BAIIA comparable. Veuillez prendre note que notre méthode de calcul du multiple de la construction pourrait différer des méthodes utilisées par d'autres entités. Par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Pour obtenir un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires » du présent communiqué de presse.

- **Nous avons conclu des ententes de règlement avec les clients du réseau principal au Canada, d'ANR et de Great Lakes :**
 - **Réseau principal au Canada :** Nous avons déposé une demande auprès de la Régie de l'énergie du Canada visant l'approbation d'un règlement négocié de quatre ans pour la période allant de janvier 2027 à décembre 2030. Le règlement proposé reconduit le taux de rendement des capitaux propres de 10,1 % sur un ratio de capital-actions ordinaires réputé de 40 % et prévoit un mécanisme incitatif qui permet de surpasser le taux de rendement approuvé. De plus, TC Énergie s'est engagée à fournir jusqu'à 200 millions de dollars en capital pour soutenir la capacité supplémentaire, selon des rendements ciblés qui dépassent le rendement des capitaux propres approuvé.
 - **ANR :** Le 18 mars 2026, ANR a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients dans le dossier tarifaire en vertu de l'article 4 d'ANR. Le règlement définitif devrait comprendre une augmentation par rapport aux tarifs déposés au préalable, pouvant faire l'objet d'une révision après la finalisation et l'approbation des modalités du règlement, ce qui devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2026.
 - **Great Lakes :** Le 28 avril 2026, Great Lakes a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients, pouvant faire l'objet d'une révision après la finalisation et l'approbation des modalités du règlement, ce qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026.
- **Nous avons fait progresser des projets clés et mis en service des projets :**
 - Nous avons mis en service des projets visant la capacité de 0,4 milliard de dollars sur le réseau de NGTL, y compris des projets prévus dans le plan de croissance pluriannuelle de 0,1 milliard de dollars.
 - Nous avons achevé la construction du poste de compression électrique à émissions nulles de Berland River dans le cadre du projet Valhalla North et Berland River, à un coût en capital d'environ 0,3 milliard de dollars. L'unité devrait être prête à entrer en fonction au deuxième semestre de 2026.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	899	978
par action ordinaire – de base	0,86 \$	0,94 \$
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)		
Gazoducs – Canada	509	516
Gazoducs – États-Unis	1 075	1 109
Gazoducs – Mexique	389	211
Énergie et solutions énergétiques	201	135
Siège social	(3)	(5)
Total du bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	2 171	1 966
BAIIA comparable		
Gazoducs – Canada	919	890
Gazoducs – États-Unis	1 497	1 367
Gazoducs – Mexique	432	233
Énergie et solutions énergétiques	243	224
Siège social	(3)	(5)
BAIIA comparable	3 088	2 709
Amortissement	(723)	(678)
Intérêts débiteurs	(838)	(840)
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	39	248
Gains (pertes) de change, montant net inclus dans le résultat comparable	1	(10)
Intérêts créditeurs et autres	33	51
(Charge) recouvrement d'impôts inclus(e) dans le résultat comparable	(316)	(292)
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle inclus(e) dans le résultat comparable	(225)	(177)
Dividendes sur les actions privilégiées	(28)	(28)
Résultat comparable	1 031	983
Résultat comparable par action ordinaire	0,99 \$	0,95 \$

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	trimestres clos les	
	31 mars	
	2026	2025
Flux de trésorerie		
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 603	1 359
Fonds provenant de l'exploitation comparables ¹	2 336	1 949
Dépenses d'investissement ²	1 307	1 809
Dividendes déclarés		
par action ordinaire	0,8775 \$	0,85 \$
Actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		
– moyenne pondérée de la période	1 041	1 039
– émises et en circulation à la fin de la période	1 042	1 040

- 1 Les fonds provenant de l'exploitation comparables sont une mesure non conforme aux PCGR utilisée tout au long du présent communiqué de presse. Cette mesure n'a pas de signification normalisée aux termes des PCGR et pourrait, par conséquent, ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation sont la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable. Pour obtenir un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires » du présent communiqué de presse.
- 2 Les dépenses d'investissement représentent les flux de trésorerie associés à nos dépenses en immobilisations, aux projets d'investissement en cours d'aménagement et aux apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation. Se reporter à la note 4 « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Message du chef de la direction

Tout au long du premier trimestre de 2026, TC Énergie a poursuivi sur sa lancée et réalisé de grands progrès à l'égard d'un ensemble clair de priorités stratégiques. Notre souci constant quant à la sécurité et à l'excellence opérationnelle continue de soutenir la disponibilité et la fiabilité de nos actifs, qui continuent quant à eux de générer de solides résultats d'exploitation et résultats financiers. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, **le BAIIA comparable a augmenté de 14 % et le bénéfice sectoriel, de 10 % par rapport au premier trimestre de 2025**. La constance de nos résultats renforce la solidité et la résilience de notre modèle économique à faible risque ainsi que notre capacité à générer une croissance solide et une performance reproductible malgré la volatilité macroéconomique persistante. De plus, notre équipe a continué de démontrer une fiabilité exceptionnelle pendant la tempête hivernale Fern, ce qui a contribué en partie aux sept records de livraisons que nous avons réalisés sur notre réseau au cours du trimestre. Nous demeurons déterminés à maximiser la valeur de nos actifs grâce à la sécurité et à l'excellence opérationnelle, à réaliser un ensemble ciblé de projets de croissance et à assurer la solidité et l'agilité financières.

La croissance soutenue de la demande de gaz naturel et d'électricité aux États-Unis continue de se traduire par des occasions d'investissement intéressantes dans l'ensemble de notre portefeuille diversifié. Conformément à nos priorités en matière de répartition du capital, nous avons annoncé un projet d'expansion stratégique sur notre réseau de Columbia Gas qui clarifie notre vision quant à la croissance supplémentaire à venir jusqu'au cours de la prochaine décennie. Le **projet d'approvisionnement Appalachia** de 1,5 milliard de dollars US sur notre réseau de Columbia Gas étend notre portée dans un corridor qui dessert plusieurs marchés industriels et énergétiques à forte croissance. Le projet d'expansion est soutenu par un contrat d'achat ferme de 20 ans conclu avec une société de services publics de première qualité et il devrait permettre d'obtenir un multiple de la construction de 7,3 fois. Le projet vise à fournir jusqu'à 0,8 Gpi³/j de capacité afin de soutenir l'accroissement de la production d'électricité par des centrales alimentées au gaz naturel et sa mise en service est prévue pour 2030. Le projet pourrait atteindre un débit allant jusqu'à 2,0 Gpi³/j au moyen d'expansions futures et créer des occasions supplémentaires de réaliser des projets de croissance de grande valeur à faibles coûts, la demande diversifiée provenant de l'électrification, du développement économique et des centres de données devant accélérer la croissance de la demande à long terme dans le marché du centre des États-Unis. Ce projet représente un investissement réfléchi dans un corridor stratégique à forte croissance qui renforce encore davantage le positionnement concurrentiel à long terme du réseau de Columbia Gas Transmission et qui établit une plateforme durable pour la création de valeur reproductible jusqu'au cours de la prochaine décennie.

Soutenus par la forte demande des clients, nous avons lancé le 9 février 2026 une invitation à soumissionner non contraignante à l'égard d'un projet d'expansion sur notre gazoduc Crossroads visant une capacité maximale de 1,5 Gpi³/j afin de desservir les marchés en croissance du nord de l'Indiana, de l'Illinois, de l'Iowa et du Dakota du Sud. **L'invitation à soumissionner a été sursouscrite dans une mesure de 2,5 fois**, ce qui reflète la connectivité unique et la flexibilité bidirectionnelle de l'actif. Grâce au raccordement de plusieurs grands réseaux de gazoducs, le gazoduc Crossroads est bien placé pour soutenir la forte croissance attendue de la demande d'électricité dans le Midwest, et notre présence établie permet une expansion à faibles coûts et une réduction du risque d'exécution. L'invitation à soumissionner de Crossroads poursuit sur la lancée de l'invitation à soumissionner non contraignante du projet d'expansion visant notre réseau de Columbia Gas Transmission, qui a pris fin le 9 janvier 2026 et a reçu des soumissions trois fois supérieures à la capacité du projet. Ces événements illustrent comment la connectivité entre nos réseaux offre des possibilités hautement concurrentielles allant de l'approvisionnement de grande qualité jusqu'aux marchés de demande de premier plan et renforce la valeur et l'évolutivité de notre empreinte intégrée.

La dynamique générale du marché du GNL, y compris la volatilité et les changements structurels qui s'y opèrent, continue de mettre en évidence notre rôle en tant que vecteur essentiel de l'approvisionnement nord-américain sur les marchés mondiaux. En tant que seule société desservant tous les principaux littoraux d'exportation de GNL en Amérique du Nord, transportant environ 30 % des gaz d'alimentation destinés à l'exportation, nous continuons de constater une forte demande dans l'ensemble de notre réseau. Les livraisons aux installations de GNL américaines ont augmenté de 12 % d'un

exercice à l'autre, s'établissant en moyenne à 3,9 Gpi³/j au premier trimestre de 2026. Dans ce contexte, nous avons franchi une étape importante lorsque **Coastal GasLink LP a conclu des ententes commerciales avec LNG Canada, établissant un cadre en vue de l'avancement de la phase 2 du projet d'expansion de CGL.** La structure commerciale des ententes comprend des limites quant aux engagements en capital de CGL et aux responsabilités globales au titre des risques liés aux coûts de construction et au calendrier, ce qui reflète notre approche disciplinée en matière de répartition des risques à mesure que nous concrétisons des projets d'infrastructure essentielle en Amérique du Nord.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, nous avons réalisé d'importants progrès en vue de **conclure des ententes de règlement avec les clients du Réseau principal au Canada, d'ANR et de Great Lakes.** À l'égard du Réseau principal au Canada, nous avons déposé une demande auprès de la REC afin d'obtenir l'approbation d'un règlement négocié de quatre ans couvrant la période allant de janvier 2027 à décembre 2030, qui reconduit le taux de rendement des capitaux propres de 10,1 % sur un ratio de capital-actions ordinaires réputé de 40 %, qui prévoit un mécanisme incitatif conçu de manière à encourager la gestion des coûts et l'optimisation des produits et qui offre la possibilité de surpasser le taux de rendement approuvé. De plus, TC Énergie s'est engagée à fournir jusqu'à 200 millions de dollars en capital pour soutenir la capacité supplémentaire, selon des rendements ciblés qui dépassent le rendement des capitaux propres approuvé. En ce qui concerne ANR, nous avons conclu un règlement de principe avec nos clients dans le dossier tarifaire en vertu de l'article 4, qui devrait comprendre une augmentation par rapport aux tarifs déposés au préalable, pouvant faire l'objet d'une révision après la finalisation et l'approbation des modalités du règlement, ce qui devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2026. En ce qui concerne Great Lakes, nous avons conclu un règlement de principe avec les clients, pouvant faire l'objet d'une révision après la finalisation et l'approbation des modalités du règlement, ce qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026. Ensemble, ces faits nouveaux renforcent la stabilité et la vigueur à long terme de notre profil de produits à tarifs réglementés.

La réalisation est demeurée vigoureuse dans l'ensemble du portefeuille. Au cours du trimestre, nous avons mis en service environ 0,4 milliard de dollars de projets visant la capacité sur le réseau de NGTL, y compris des projets prévus dans le plan de croissance pluriannuelle de 0,1 milliard de dollars, dans les délais et selon le budget prévus. Nous avons achevé la construction de l'unité Berland River d'environ 0,3 milliard de dollars, soit un poste de compression électrique à émissions nulles dans le cadre du projet Valhalla North et Berland River, qui devrait être fonctionnel au deuxième semestre de 2026. À Bruce Power, nous continuons de respecter le budget et le calendrier des programmes de remplacement des composants majeurs (« RCM ») des réacteurs 3 et 4.

La réalisation disciplinée et les dépenses d'investissement prudentes continuent de renforcer le bilan et de faire progresser nos priorités stratégiques, tout en nous maintenant sur la **bonne voie pour atteindre notre objectif à long terme de ratio de la dette sur le BAIIA de 4,75 fois.**¹ Ensemble, ces jalons reflètent la solidité et la résilience de nos actifs, notre capacité à réaliser des projets de manière fiable à grande échelle et notre approche de croissance ciblée à faibles coûts qui accroît la valeur à long terme pour les actionnaires de TC Énergie.

Dividendes

Le conseil d'administration de TC Énergie a déclaré un dividende trimestriel de 0,8775 \$ par action ordinaire pour le trimestre qui sera clos le 30 juin 2026, ce qui correspond à un dividende annualisé de 3,51 \$. Le dividende sur les actions ordinaires est payable le 31 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2026.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif en circulation (les « actions privilégiées »). Des renseignements sur les dividendes sur les actions privilégiées sont disponibles sur notre site Web, sous TC Énergie – Renseignements à l'intention des actionnaires.

¹ Le ratio dette-BAIIA est un ratio non conforme aux PCGR. Le montant ajusté de la dette et le BAIIA comparable ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR utilisées par calculer le ratio dette-BAIIA. Pour obtenir un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR et pourraient, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Téléconférence et webémission

Nous tiendrons une téléconférence et une webémission le vendredi 1^{er} mai à 6 h 30 (HR) ou à 8 h 30 (HE) pour discuter de nos résultats financiers du premier trimestre de 2026. Les conférenciers comprendront François Poirier, président et chef de la direction, Sean O'Donnell, vice-président directeur et chef des finances, ainsi que d'autres membres de l'équipe de direction.

Les membres de la communauté financière et autres intéressés sont invités à participer à la téléconférence en composant le **1-833-752-3826 (Canada et États-Unis – sans frais) ou le 1-647-846-8864 (international – payant)** au moins 15 minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. Les participants peuvent également s'inscrire à l'avance en cliquant ici. Une fois inscrits, vous recevrez une invitation par courriel contenant les informations nécessaires à l'accès ainsi qu'un NIP unique. Ce processus permet d'éviter de communiquer avec l'opérateur ainsi que le temps d'attente. L'inscription demeurera valide jusqu'à la fin de la conférence.

La téléconférence sera webdiffusée en direct sur le site Web de TC Énergie, au TC Energy — Events and presentations ou à partir de l'URL suivante : <https://www.gowebcasting.com/14393>. Il sera possible d'accéder à un enregistrement de la webémission après la conférence.

La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit (HE), le vendredi 8 mai 2026. Il suffira de composer le 1-855-669-9658 (Canada et États-Unis – sans frais) ou le 1-412-317-0088 (international – payant), ainsi que le code d'accès 4884355.

Il est possible de consulter les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités et le rapport de gestion de la société sur le site Web de la société au www.TCEnergie.com; ces documents seront aussi déposés dès aujourd'hui sous le profil de TC Énergie dans SEDAR+ au www.sedarplus.ca et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis dans EDGAR au www.sec.gov.

À propos de TC Énergie

Nous sommes un chef de file en infrastructures énergétiques en Amérique du Nord présent au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Chaque jour, notre équipe dévouée connecte avec fierté le monde à l'énergie dont il a besoin en transportant plus de 30 % du gaz naturel à combustion propre sur tout le continent. Complétée par des participations stratégiques et des investissements à faible risque dans la production d'électricité, notre infrastructure alimente les industries et produit une énergie abordable, fiable et durable dans toute l'Amérique du Nord, tout en rendant possible l'exportation de GNL sur les marchés mondiaux.

Nos activités sont fondées sur les liens que nous nouons. En collaborant avec les collectivités, les entreprises et les chefs de file de l'ensemble du vaste réseau énergétique, nous créons des occasions immédiates et pour les générations futures.

Les actions ordinaires de TC Énergie sont inscrites à la bourse de Toronto (« TSX ») et à la bourse de New York (« NYSE »), sous le symbole TRP. Pour en savoir plus sur notre société, visitez notre site au TCEnergie.com.

Information prospective

Le présent communiqué renferme de l'information prospective et il est assujéti à des risques et à des incertitudes importants ainsi que fondé sur certaines hypothèses clés. Les énoncés prospectifs s'accompagnent habituellement des verbes « prévoir », « s'attendre à », « devoir », « croire », « projeter », « entrevoir », « pouvoir », « estimer » ou autres termes du genre. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document peuvent comprendre, sans s'y limiter, des énoncés portant sur les attentes à l'égard du BAIIA comparable attendu, du résultat comparable total et par action ordinaire ainsi que des sources et facteurs de ceux-ci, sur les attentes à l'égard des dépenses en immobilisations et dépenses en immobilisations nettes prévues ainsi que du calendrier de celles-ci, sur les attentes à l'égard des projets approuvés déterminés et futurs, y compris les dépenses en immobilisations, le calendrier, les dates de mises en service et les résultats connexes, sur les attentes à l'égard des projets achevés ainsi que leur incidence, sur les attentes à l'égard des règlements visant les tarifs et du moment où les modalités seront approuvées, sur les attentes à l'égard de notre capacité à affecter des capitaux selon les multiples de la construction voulus et à obtenir les rendements attendus sur notre capital investi, sur nos attentes à l'égard de la valeur approximative des projets devant être mis en service au cours des exercices futurs, sur les attentes à l'égard de nos priorités stratégiques et l'exécution de celles-ci, sur les attentes à l'égard de la valeur et du profil de risque des projets de croissance supplémentaires, sur les attentes quant à notre capacité de maximiser la valeur de nos actifs grâce à la sécurité et à l'excellence opérationnelle, sur les attentes à l'égard des cibles de ratios financiers tels que le ratio dette-BAIIA, sur les attentes à l'égard de la création de valeur reproductible au cours de la prochaine décennie, sur les coûts et les calendriers attendus pour les projets prévus, y compris les projets en construction et en cours d'aménagement, sur les attentes en ce qui concerne la demande d'énergie et les moteurs de celle-ci, sur les attentes à l'égard de notre positionnement concurrentiel et de l'apport de valeur à long terme d'actifs particuliers ainsi que de notre capacités à profiter des occasions de croissance, et sur les attentes quant à notre capacité de réaliser notre portefeuille de projets de croissance et d'assurer notre solidité et notre agilité financières, à notre capacité d'assurer une croissance solide à faible risque et un rendement reproductible, aux conditions prévues du secteur, du marché et de l'économie, de même qu'aux négociations commerciales en cours, y compris leur incidence prévue sur nos activités, nos clients et nos fournisseurs. Nos énoncés prospectifs sont assujétiés à des risques et à des incertitudes importants et ils sont fondés sur des hypothèses clés. Les énoncés prospectifs et l'information financière prospective contenus dans le présent document visent à fournir aux porteurs de titres et investisseurs éventuels de TC Énergie de l'information sur TC Énergie et ses filiales, notamment l'évaluation de la direction quant aux plans futurs et perspectives financières de TC Énergie et de ses filiales. Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances et les hypothèses de TC Énergie, lesquelles reposent sur l'information disponible au moment où les énoncés ont été formulés; ils ne constituent donc pas une garantie de la performance future de la société. Étant donné que les résultats réels peuvent s'écarter considérablement de l'information prospective, le lecteur ne devrait pas se fier outre mesure à la présente information prospective ni utiliser les perspectives financières ou l'information axée sur ce qui est à venir à des fins autres que les fins prévues. Nous ne mettons pas à jour l'information prospective par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou après que des événements surviennent, sauf si la loi l'exige. Pour plus de renseignements au sujet des hypothèses avancées, ainsi que des risques et des incertitudes qui pourraient entraîner une modification des résultats réels par rapport aux résultats prévus, il y a lieu de se reporter au rapport trimestriel aux actionnaires le plus récent et au rapport annuel de 2025 de la société, qui sont classés sous le profil de TC Énergie dans SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, ainsi qu'à la rubrique sur l'information prospective contenue dans notre *Rapport sur la durabilité*, qui peut être consulté sur notre site Web au www.TCEnergie.com.

Mesures non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires

Le présent communiqué contient des références aux mesures non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA comparable, le résultat comparable, le résultat comparable par action ordinaire et les fonds provenant de l'exploitation comparables. Il contient également des références au ratio dette-BAIIA, un ratio non conforme aux PCGR calculé au moyen du montant ajusté de la dette et du BAIIA comparable ajusté, qui sont des mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR et pourraient, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Ces mesures non conformes aux PCGR sont calculées en ajustant certaines mesures conformes aux PCGR en fonction d'éléments particuliers que nous jugeons importants, mais qui ne sont pas représentatifs des activités sous-jacentes pendant la période visée. Ces mesures comparables sont calculées d'une manière uniforme d'une période à l'autre et sont ajustées en fonction de postes particuliers pour chaque période au besoin, sauf mention contraire dans les états financiers consolidés condensés et le rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter i) à chaque secteur d'activités pour consulter un rapprochement du BAIIA comparable et du bénéfice sectoriel (de la perte sectorielle); ii) à la rubrique « Résultats consolidés » pour obtenir un rapprochement du résultat comparable et du résultat comparable par action ordinaire et du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net par action ordinaire, respectivement; et iii) à la rubrique « Situation financière » pour consulter un rapprochement des fonds provenant de l'exploitation comparables et des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion de notre rapport trimestriel le plus récent pour obtenir un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR que nous utilisons. Le rapport de gestion est intégré par renvoi aux présentes et il en fait partie intégrante. Il est disponible sous le profil de TC Énergie sur SEDAR+ www.sedarplus.ca.

En ce qui a trait aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le calcul du ratio dette-BAIIA, le montant ajusté de la dette correspond au total de la dette présenté, y compris les billets à payer, la dette à long terme, la tranche à court terme de la dette à long terme et les billets subordonnés de rang inférieur, comme ils figurent dans notre bilan consolidé, plus les obligations locatives afférentes aux contrats de location-exploitation comptabilisées dans notre bilan consolidé et 50 % des actions privilégiées présentées dans notre bilan consolidé en raison des caractéristiques semblables à celles d'emprunts des obligations contractuelles et financières s'y rattachant, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans notre bilan consolidé et 50 % des billets subordonnés de rang inférieur présentés dans notre bilan consolidé en raison des caractéristiques semblables à celles de capitaux propres des obligations contractuelles et financières s'y rattachant. Le BAIIA comparable ajusté correspond à la somme du BAIIA comparable découlant des activités poursuivies et du BAIIA comparable découlant des activités abandonnées exclusion faite des coûts liés aux contrats de location-exploitation inscrits au poste « Coûts d'exploitation des centrales et autres » à l'état consolidé des résultats, et il est ajusté au titre de l'excédent des distributions reçues sur (le bénéfice) la perte découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de l'emprunt auprès d'une société liée tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé des flux de trésorerie, ce qui est, à notre avis, plus représentatif des flux de trésorerie à la disposition de TC Énergie pour le service de sa dette et de ses autres obligations à long terme. En 2025, nous avons conclu une facilité de crédit subordonnée renouvelable à vue permettant d'emprunter des montants à la coentreprise Sur de Texas, sur laquelle nous avons tiré un produit de 111 millions de dollars au cours de l'exercice. Nous sommes d'avis que le ratio dette-BAIIA fournit aux investisseurs de l'information utile car il indique notre capacité à assurer le service de notre dette et de nos autres obligations à long terme. Se reporter à la rubrique « Rapprochement » pour obtenir un rapprochement du montant ajusté de la dette et du BAIIA comparable ajusté pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

Le présent communiqué contient des références au multiple de la construction, un ratio non conforme aux PCGR calculé en divisant les dépenses en immobilisations par le BAIIA comparable, lequel est une mesure non conforme aux PCGR. Nous estimons que le multiple de la construction fournit aux investisseurs une mesure utile pour évaluer les projets d'investissement.

Le présent communiqué contient également des références aux dépenses en immobilisations nettes, qui constituent une mesure financière supplémentaire. Les dépenses en immobilisations nettes représentent les coûts en capital engagés au titre des projets de croissance, des dépenses d'investissement de maintien, des apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation et des projets en cours d'aménagement, ajustés pour tenir compte de la part attribuable aux participations sans contrôle des entités sur lesquelles nous exerçons le contrôle. Les dépenses en immobilisations nettes reflètent les coûts en capital engagés au cours de la période, exclusion faite de l'incidence du moment où les paiements en trésorerie sont effectués. Nous avons recours aux dépenses en immobilisations nettes en tant que mesure clé pour évaluer notre rendement pour ce qui est de la gestion de nos dépenses d'investissement eu égard à notre plan d'investissement.

Rapprochement

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant ajusté de la dette et du BAIIA comparable ajusté¹ :

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Total de la dette présenté	60 086	59 366	63 201
Ajustements de la direction :			
Traitement des actions privilégiées à titre d'emprunts ²	1 128	1 250	1 250
Traitement des billets subordonnés de rang inférieur à titre de capitaux propres ³	(6 047)	(5 524)	(5 144)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(168)	(801)	(3 678)
Obligations locatives afférentes aux contrats de location-exploitation	431	511	457
Montant ajusté de la dette	55 430	54 802	56 086
BAIIA comparable découlant des activités poursuivies ⁴	10 952	10 049	9 472
BAIIA comparable découlant des activités abandonnées ⁴	—	1 145	1 516
Coût lié aux contrats de location-exploitation	112	117	105
Excédent des distributions reçues sur (le bénéfice) la perte découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	342	67	(123)
Emprunt auprès d'une société liée	111	—	—
BAIIA comparable ajusté	11 517	11 378	10 970
Montant ajusté de la dette/BAIIA comparable ajusté¹	4,8	4,8	5,1

1 Le montant ajusté de la dette et le BAIIA comparable ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. Les calculs sont fondés sur la méthode établie par la direction. Les calculs des différentes agences de notation différeront.

2 Traitement à titre d'emprunt de 50 % des 2,3 milliards de dollars d'actions privilégiées au 31 décembre 2025.

3 Traitement à titre de capitaux propres de 50 % des 12,1 milliards de dollars de billets subordonnés de rang inférieur au 31 décembre 2025. Les billets libellés en dollars US ont été convertis au taux de 1,37 dollar CA/dollar US au 31 décembre 2025.

4 Le BAIIA comparable découlant des activités poursuivies et le BAIIA comparable découlant des activités abandonnées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter aux rubriques « Information prospective » et « Mesures non conformes aux PCGR » de notre rapport annuel de 2025 pour obtenir un complément d'information. Le BAIIA comparable découlant des activités abandonnées représente le résultat du secteur Pipelines de liquides pour neuf mois en 2024, contre le résultat pour un exercice complet en 2023. Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » de notre rapport annuel de 2024 pour un complément d'information.

Renseignements aux médias :

Relations avec les médias

media@tcenergy.com

403-920-7859 ou 800-608-7859

Renseignements aux investisseurs et analystes :

Relations avec les investisseurs

investor_relations@tcenergy.com

403-920-7911 ou 800-361-6522

Rapport trimestriel aux actionnaires

Premier trimestre de 2026

Rapport de gestion

Le 30 avril 2026

Le présent rapport de gestion renferme des renseignements visant à aider le lecteur à prendre des décisions d'investissement au sujet de Corporation TC Énergie (« TC Énergie »). Il porte sur nos entreprises, nos activités et notre situation financière et traite des risques et des autres facteurs ayant une incidence sur la société pour le trimestre clos le 31 mars 2026, et il doit être lu à la lumière des états financiers consolidés condensés non audités ci-joints pour le trimestre clos le 31 mars 2026, qui ont été préparés conformément aux PCGR des États-Unis.

Le présent rapport de gestion devrait également être lu à la lumière des états financiers consolidés audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que du rapport de gestion figurant dans notre rapport annuel de 2025. Les termes abrégés qui ne sont pas définis dans les présentes ont le sens qui leur est donné dans notre rapport annuel de 2025. Certains chiffres correspondants ont été ajustés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

Le 1^{er} octobre 2024, TC Énergie a mené à terme la scission de ses activités liées aux pipelines de liquides (la « scission »), qui sont devenues une nouvelle société ouverte appelée South Bow Corporation. Depuis la réalisation de la scission, les activités liées aux pipelines de liquides sont comptabilisées à titre d'activités abandonnées. Nous n'avons comptabilisé aucun bénéfice ni aucune perte découlant des activités abandonnées au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

INFORMATION PROSPECTIVE

Nous communiquons de l'information prospective afin d'aider le lecteur à comprendre l'évaluation que fait la direction de nos plans et perspectives financières pour l'avenir, ainsi que des perspectives futures en général.

Les énoncés prospectifs reposent sur certaines hypothèses et sur ce que nous savons et ce à quoi nous nous attendons présentement. Ils comprennent généralement des verbes comme « **prévoir** », « **s'attendre** », « **croire** », « **pouvoir** », « **devoir** », « **estimer** », « **projeter** », « **entrevoir** » et d'autres termes du genre.

Les énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport de gestion incluent des renseignements portant notamment sur :

- notre performance sur le plan des finances et de l'exploitation, y compris la performance de nos filiales;
- les attentes quant aux stratégies et objectifs en matière de croissance et d'expansion, y compris les acquisitions;
- les flux de trésorerie attendus et les options de financement futures à notre disposition, de même que la gestion de notre portefeuille;
- les attentes concernant la taille, la structure, le calendrier, les modalités et les résultats des transactions courantes et futures;
- la croissance prévue des dividendes;
- les prévisions quant à l'accès à des sources de financement et le coût prévu du capital;
- l'intensité attendue de la demande énergétique;
- les coûts et les calendriers prévus des projets planifiés, notamment les projets en construction et en cours d'aménagement;
- les prévisions concernant les dépenses en immobilisations, les obligations contractuelles, les engagements et les passifs éventuels, y compris les coûts des mesures environnementales correctives;
- les processus de réglementation à suivre et les résultats prévus;
- l'issue de toute action en justice, notamment l'arbitrage et les réclamations d'assurance;
- l'incidence prévue de modifications au régime fiscal et aux normes comptables à venir;
- les engagements et les cibles contenus dans notre Rapport sur la durabilité, y compris les énoncés à l'égard de nos cibles de réduction des émissions de GES, comme notre cible d'intensité des émissions de méthane;
- les prévisions quant aux conditions dans l'industrie, à la conjoncture et au contexte économique ainsi que les négociations commerciales en cours, y compris leur incidence sur nos clients et nos fournisseurs.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de la performance future. Les résultats et événements réels pourraient varier considérablement de ceux prévus du fait des hypothèses, des risques et des incertitudes auxquels la société est soumise ou des événements qui se produisent après la date de publication du présent rapport de gestion.

Les informations prospectives sont fondées sur les hypothèses clés qui suivent et elles sont soumises aux risques et incertitudes ci-après.

Hypothèses

- la concrétisation des effets attendus des acquisitions et des cessions;
- les décisions réglementaires et leur incidence;
- les arrêts d'exploitation prévus et imprévus et le taux d'utilisation de nos actifs pipeliniers, énergétiques et de stockage;
- l'intégrité et la fiabilité de nos actifs;
- les prévisions relatives aux coûts de construction, calendriers et dates d'achèvement;
- l'accès aux marchés des capitaux, notamment grâce à la gestion de notre portefeuille;
- les prévisions quant aux conditions dans l'industrie, à la conjoncture et au contexte économique, y compris leur incidence sur nos clients et fournisseurs;
- les taux d'inflation, les prix des produits de base et les coûts de la main-d'œuvre;
- les taux d'intérêt, d'imposition et de change;
- la nature et la portée des activités de couverture.

Risques et incertitudes

- la concrétisation des effets attendus des acquisitions et des cessions;
- notre capacité de mettre en œuvre nos priorités stratégiques et la question de savoir si elles donneront les résultats escomptés;
- notre capacité à mettre en application une stratégie de répartition du capital qui s'harmonise avec notre objectif de maximiser la valeur actionnariale;
- le rendement en matière d'exploitation de nos pipelines, actifs de production d'électricité et actifs de stockage;
- la capacité vendue et les prix obtenus par nos entreprises pipelinières;
- le montant des paiements de capacité et des produits tirés des actifs de production d'électricité attribuables à la capacité disponible;
- les volumes de production des bassins d'approvisionnement;
- la construction et l'achèvement des projets d'investissement;
- le coût et la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux et les pressions inflationnistes y afférentes;
- la disponibilité et le prix des produits de base sur le marché;
- l'accès aux marchés des capitaux selon des modalités avantageuses;
- les taux d'intérêt, d'imposition et de change;
- l'exécution, par nos contreparties, de leurs obligations et le risque de crédit lié à nos contreparties;
- les décisions réglementaires et l'issue de toute action en justice, notamment l'arbitrage et les réclamations d'assurance;
- notre capacité à prévoir et à évaluer correctement les changements apportés aux politiques et à la réglementation gouvernementales, notamment ceux qui ont trait à l'environnement;
- la possibilité de réaliser la valeur de certains actifs corporels et recouvrements contractuels;
- la concurrence dans les secteurs où nous exerçons nos activités;
- des conditions météorologiques inattendues ou inhabituelles;
- des manifestations de désobéissance civile;
- la cybersécurité et les innovations technologiques;
- les risques en matière de durabilité, y compris les risques liés au climat et l'effet de la transition énergétique sur nos activités;
- la conjoncture économique et politique ainsi que les négociations commerciales en cours en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale;
- les crises sanitaires mondiales, telles que les pandémies et les épidémies, et les répercussions s'y rapportant.

Pour un complément d'information sur ces facteurs et sur d'autres encore, le lecteur est prié de consulter les rapports déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et de la SEC des États-Unis, notamment le rapport de gestion figurant dans notre rapport annuel de 2025.

Le lecteur ne devrait pas se fier outre mesure aux présentes informations prospectives, étant donné que les résultats réels pourraient afficher des différences appréciables, et il ne devrait avoir recours aux perspectives financières ou à l'information axée sur ce qui est à venir que dans l'esprit où elles ont été avancées. Nous ne mettons pas à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si la loi l'exige.

POUR UN COMPLÉMENT D'INFORMATION

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements au sujet de TC Énergie dans notre notice annuelle et dans d'autres documents d'information accessibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Points saillants des résultats financiers

Nous avons recours à certaines mesures financières qui n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR, car nous croyons qu'elles nous permettent d'être mieux à même de comparer les résultats financiers d'une période à l'autre et de mieux comprendre les données sur le rendement en matière d'exploitation. Ces mesures, appelées « mesures non conformes aux PCGR », pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA comparable, le résultat comparable, le résultat comparable par action ordinaire et les fonds provenant de l'exploitation comparables sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour un complément d'information ainsi qu'à l'analyse de chaque secteur et à la rubrique « Situation financière » pour des rapprochements avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice		
Produits	3 861	3 623
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	899	978
par action ordinaire - de base	0,86 \$	0,94 \$
BAIIA comparable ¹	3 088	2 709
Résultat comparable ¹	1 031	983
par action ordinaire	0,99 \$	0,95 \$
Dividendes déclarés		
par action ordinaire	0,8775 \$	0,85 \$
Actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		
– moyenne pondérée de la période	1 041	1 039
– émises et en circulation à la fin de la période	1 042	1 040

1 Des renseignements complémentaires sur la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable sont présentés à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Flux de trésorerie		
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 603	1 359
Fonds provenant de l'exploitation comparables ¹	2 336	1 949
Dépenses d'investissement ²	1 307	1 809

1 Des renseignements complémentaires sur la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable sont présentés à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

2 Les dépenses d'investissement représentent les flux de trésorerie associés à nos dépenses en immobilisations, aux projets d'investissement en cours d'aménagement et aux apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation. Se reporter à la note 4 « Informations sectorielles » de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Gazoducs – Canada	509	516
Gazoducs – États-Unis	1 075	1 109
Gazoducs – Mexique	389	211
Énergie et solutions énergétiques	201	135
Siège social	(3)	(5)
Total du bénéfice sectoriel (de la perte sectorielle)	2 171	1 966
Intérêts débiteurs	(838)	(840)
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	39	248
Gains (pertes) de change, montant net	—	43
Intérêts créditeurs et autres	33	51
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice	1 405	1 468
(Charge) recouvrement d'impôts	(254)	(293)
Bénéfice net (perte nette)	1 151	1 175
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle	(224)	(169)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle	927	1 006
Dividendes sur les actions privilégiées	(28)	(28)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	899	978
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base	0,86 \$	0,94 \$

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires a représenté une baisse de 79 millions de dollars, ou de 0,08 \$ par action ordinaire, pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion fait mention de mesures non conformes aux PCGR, qui sont présentées dans le tableau plus bas. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR, et c'est pourquoi elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Ces mesures sont examinées régulièrement par notre président et chef de la direction, par la direction et par le conseil d'administration afin d'évaluer notre performance et de prendre des décisions concernant les activités courantes de notre entreprise ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie. Certaines ou la totalité de ces mesures peuvent également être utilisées par les investisseurs et d'autres utilisateurs externes de nos états financiers à titre de mesures supplémentaires pour obtenir des informations utiles à la prise de décisions concernant notre performance d'une période à l'autre et notre capacité à générer des bénéfices qui sont essentiels à nos activités courantes. Les analyses dans le présent rapport de gestion des facteurs ayant une incidence sur le bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement comparable (« BAIIA comparable ») et sur le bénéfice avant les intérêts et les impôts comparable (« BAII comparable ») concordent avec celles portant sur les facteurs ayant une incidence sur le bénéfice sectoriel, sauf indication contraire.

Mesures comparables

Pour calculer les mesures comparables, nous ajustons certaines mesures conformes aux PCGR en fonction de certains postes que nous jugeons importants, mais qui ne rendent pas compte des activités sous-jacentes pendant la période visée. Sauf mention contraire, ces mesures comparables sont calculées d'une manière uniforme d'une période à l'autre et sont ajustées en fonction de postes particuliers pour chaque période au besoin.

Toute décision d'ajuster une mesure comparable en fonction d'un poste particulier est subjective et n'est prise qu'après un examen minutieux. Nous appliquons une approche uniforme à l'égard des ajustements, qui se classent généralement dans l'une des catégories décrites ci-dessous.

- De par leur nature, ils sont inhabituels, peu fréquents et identifiables séparément de nos activités commerciales normales et, à notre avis, ne sont pas représentatifs de nos activités sous-jacentes au cours de la période. Ils comprennent généralement ce qui suit :
 - les gains ou les pertes sur la vente d'actifs ou d'actifs détenus en vue de la vente; la dépréciation du goodwill, d'immobilisations corporelles, de participations comptabilisées à la valeur de consolidation et d'autres actifs; les règlements juridiques, contractuels et autres règlements peu fréquents; les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration; les provisions pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique; les incidences découlant des changements dans la législation et des variations des taux d'imposition en vigueur ainsi que des remboursements/versements d'impôt inhabituels; et les ajustements des provisions pour moins-value.
- Les gains et les pertes latents liés aux ajustements de la juste valeur qui ne reflètent pas les bénéfices ou les pertes réalisés ou l'incidence sur la trésorerie de nos activités sous-jacentes engagés dans la période à l'étude. Ils comprennent généralement ce qui suit :
 - les gains et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés utilisés dans les activités de gestion des risques financiers et des risques liés aux prix des marchandises; les ajustements de la juste valeur latents liés à notre quote-part des activités de gestion des risques de Bruce Power et des fonds qu'elle a investis pour couvrir les avantages postérieurs au départ à la retraite; et les gains et pertes de change latents sur les prêts intersociétés qui ont une incidence sur le résultat consolidé.

Le tableau qui suit présente nos mesures non conformes aux PCGR et leur mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable. Des rapprochements quantitatifs de nos mesures comparables avec leurs mesures conformes aux PCGR correspondantes et une analyse des ajustements particuliers apportés pour le trimestre clos le 31 mars 2026 et la période comparative sont présentés tout au long du présent rapport de gestion.

Mesure non conforme aux PCGR	Mesure conforme aux PCGR
BAlIA comparable	bénéfice sectoriel (perte sectorielle)
BAlI comparable	bénéfice sectoriel (perte sectorielle)
résultat comparable	bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires
résultat comparable par action ordinaire	bénéfice net (perte nette) par action ordinaire
fonds provenant de l'exploitation	entrées nettes liées aux activités d'exploitation
fonds provenant de l'exploitation comparables	entrées nettes liées aux activités d'exploitation

BAlIA comparable et BAlI comparable

Le BAlIA comparable représente le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) ajusté en fonction des postes particuliers décrits à la rubrique « Mesures comparables », exclusion faite des charges d'amortissement. Nous utilisons le BAlIA comparable comme une mesure du bénéfice tiré des activités courantes de la société. Il s'agit d'un indicateur utile de notre performance, que nous présentons aussi sur une base consolidée. Le BAlI comparable représente le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) ajusté en fonction de postes particuliers. Il s'agit d'un outil efficace pour évaluer les tendances dans chaque secteur. Se reporter à l'analyse de chaque secteur pour consulter un rapprochement avec le bénéfice sectoriel (de la perte sectorielle).

Fonds provenant de l'exploitation et fonds provenant de l'exploitation comparables

Les fonds provenant de l'exploitation représentent les entrées nettes liées aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement d'exploitation. Les composantes des variations du fonds de roulement sont présentées dans les états financiers consolidés figurant dans notre rapport annuel de 2025. Les fonds provenant de l'exploitation comparables sont ajustés en fonction de l'incidence sur la trésorerie des postes particuliers décrits à la rubrique « Mesures comparables ». Nous croyons que les fonds provenant de l'exploitation et les fonds provenant de l'exploitation comparables sont des mesures utiles pour évaluer les flux de trésorerie d'exploitation consolidés étant donné qu'ils excluent les fluctuations des soldes du fonds de roulement, qui ne sont pas nécessairement représentatifs des activités sous-jacentes pour la période visée, et qu'ils fournissent une mesure uniforme de la capacité de notre entreprise à générer des entrées. Se reporter à la rubrique « Situation financière » pour consulter un rapprochement avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation.

Résultat comparable et résultat comparable par action ordinaire

Le résultat comparable représente le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires, sur une base consolidée, ajusté en fonction des postes particuliers décrits à la rubrique « Mesures comparables ». Le résultat comparable englobe le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle), les intérêts débiteurs, la provision pour les fonds utilisés pendant la construction, le montant net des (gains) pertes de change, les intérêts créditeurs et autres, la charge (le recouvrement) d'impôts, le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux participations sans contrôle et les dividendes sur les actions privilégiées inscrits à notre état consolidé condensé des résultats, après ajustement en fonction de postes particuliers. Nous utilisons le résultat comparable comme une mesure du bénéfice tiré des activités courantes de la société. Il s'agit d'un indicateur utile de notre performance, que nous présentons aussi sur une base consolidée. Se reporter à la page suivante pour consulter un rapprochement de cette mesure avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires et avec le bénéfice net (la perte nette) par action ordinaire.

Résultat comparable et résultat comparable par action ordinaire

Les éléments particuliers mentionnés ci-dessous ont été comptabilisés dans le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires et exclus du résultat comparable :

Résultats de 2026

- des gains de change latents nets avant impôts de 58 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TransCanada PipeLines Limited (« TCPL ») et Transportadora de Gas Natural de la Huasteca (« TGNH »), déduction faite de la participation sans contrôle;
- une charge avant impôts de 33 millions de dollars liée à la résolution de certaines questions d'ordre juridique touchant notre secteur Gazoducs – États-Unis;
- une charge avant impôts de 17 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Résultats de 2025

- des gains de change latents nets avant impôts de 3 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- un recouvrement avant impôts de 2 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET (DE LA PERTE NETTE) ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET DU RÉSULTAT COMPARABLE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	899	978
Postes particuliers (avant impôts) :		
(Gains) pertes de change, montant net – prêt intersociétés ¹	(58)	(3)
Résolution de questions d'ordre juridique	33	—
Provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique ²	17	(2)
Ajustements latents de la juste valeur de Bruce Power	12	(10)
Activités de gestion des risques ³	190	19
Impôts sur des postes particuliers⁴	(62)	1
Résultat comparable	1 031	983
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	0,86 \$	0,94 \$
Postes particuliers (après impôts)	0,13	0,01
Résultat comparable par action ordinaire	0,99 \$	0,95 \$

1 TCPL et TGNH sont parties à une facilité de crédit renouvelable non garantie. Bien que le prêt et l'emprunt soient éliminés lors de la consolidation, les différences de monnaie de présentation de chacune des entités font en sorte que le bénéfice net est touché lors de la réévaluation et de la conversion de ces soldes dans la monnaie de présentation de TC Énergie. Étant donné que les gains et les pertes de change latents en résultant ne reflètent pas les montants qui seront réalisés au règlement, nous les excluons des mesures comparables, déduction faite des participations sans contrôle.

2 Nous avons comptabilisé une provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique, qui fluctuera d'une période à l'autre en fonction de l'évolution des hypothèses économiques et de l'information prospective. Cette provision correspond à une estimation des pertes qui pourraient être subies sur la durée du contrat de transport jusqu'en 2055. Cette provision ne reflète pas les pertes ou les sorties de trésorerie inscrites aux termes de ce contrat de location au cours de la période à l'étude ou découlant de nos activités sous-jacentes, et nous avons donc exclu les variations latentes, déduction faite de la participation sans contrôle, des mesures comparables. Se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » des états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

3	Activités de gestion des risques (en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
		2026	2025
	Gazoducs – États-Unis	(133)	(6)
	Installations énergétiques au Canada	(13)	(41)
	Installations énergétiques aux États-Unis	5	(1)
	Stockage de gaz naturel	11	(29)
	Change	(60)	58
		(190)	(19)
	Impôts sur le bénéfice attribuables aux activités de gestion des risques	48	5
	Total des gains latents (pertes latentes) découlant des activités de gestion des risques	(142)	(14)

4 Se reporter à la rubrique « Siège social » pour un complément d'information.

RAPPROCHEMENT DU BAIIA COMPARABLE ET DU RÉSULTAT COMPARABLE

Le BAIIA comparable représente le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) ajusté en fonction des postes particuliers présentés à la page précédente et il exclut les charges d'amortissement. Se reporter à l'analyse de chaque secteur pour un complément d'information sur le rapprochement avec le BAIIA comparable.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Gazoducs – Canada	919	890
Gazoducs – États-Unis	1 497	1 367
Gazoducs – Mexique	432	233
Énergie et solutions énergétiques	243	224
Siège social	(3)	(5)
BAIIA comparable	3 088	2 709
Amortissement	(723)	(678)
Intérêts débiteurs	(838)	(840)
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	39	248
Gains (pertes) de change, montant net inclus dans le résultat comparable	1	(10)
Intérêts créditeurs et autres	33	51
(Charge) recouvrement d'impôts inclus dans le résultat comparable	(316)	(292)
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle inclus dans le résultat comparable	(225)	(177)
Dividendes sur les actions privilégiées	(28)	(28)
Résultat comparable	1 031	983
Résultat comparable par action ordinaire	0,99 \$	0,95 \$

BAIIA comparable – comparaison de 2026 et de 2025

Le BAIIA comparable du trimestre clos le 31 mars 2026 a été supérieur de 379 millions de dollars à celui de la période correspondante de 2025, principalement en raison de l'incidence nette des éléments suivants :

- le BAIIA libellé en dollars US du secteur Gazoducs – Mexique à la hausse, ce qui est attribuable au résultat accru de TGNH se rapportant surtout à l'achèvement du gazoduc Southeast Gateway au deuxième trimestre de 2025 et à l'augmentation de la quote-part du bénéfice provenant de Sur de Texas, en raison de l'exposition financière libellée en pesos;
- la hausse du BAIIA libellé en dollars US du secteur Gazoducs – États-Unis attribuable à l'augmentation du résultat de Columbia Gas par suite d'une hausse des tarifs de transport ayant pris effet le 1^{er} avril 2025, au règlement de principe visant ANR et aux ventes contractuelles supplémentaires, facteurs en partie compensés par la contraction des marges liées à notre entreprise de commercialisation du gaz naturel aux États-Unis;
- le BAIIA à la hausse du secteur Gazoducs – Canada, attribuable principalement à l'augmentation de l'amortissement transférable relatif au réseau de NGTL et au réseau principal au Canada ainsi qu'aux revenus au titre des incitatifs liés au réseau de NGTL, ce qui a été en partie contré par la diminution des impôts sur le bénéfice transférables relatifs au réseau principal au Canada;
- le BAIIA accru du secteur Énergie et solutions énergétiques, principalement imputable aux apports nets supérieurs de Bruce Power du fait du prix contractuel plus élevé, facteur en partie contré par le recul de la production attribuable surtout au programme de remplacement des composantes principales (« RCP ») du réacteur 4;
- l'incidence négative de la dépréciation du dollar US sur la conversion en dollars canadiens du BAIIA comparable de nos activités libellées en dollars US, qui a été converti au taux de 1,37 en 2026, contre 1,43 en 2025. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » pour un complément d'information.

Étant donné le traitement à titre de coûts transférables de certains coûts de nos gazoducs à tarifs réglementés au Canada, dont l'amortissement, les charges financières et les impôts sur le bénéfice, les variations de ces coûts influent sur notre BAIIA comparable, sans toutefois se répercuter de manière importante sur notre bénéfice net.

Résultat comparable – comparaison de 2026 et de 2025

Le résultat comparable a augmenté de 48 millions de dollars, ou de 0,04 \$ par action ordinaire, pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à celui de la période correspondante de 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette des éléments suivants :

- les variations du BAIIA comparable décrites ci-dessus;
- la diminution de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction en raison surtout de l'achèvement du gazoduc Southeast Gateway;
- la hausse du bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle par suite essentiellement de l'augmentation du bénéfice net attribuable aux actifs de Columbia Gas et Columbia Gulf;
- la hausse de la charge d'amortissement en raison surtout des actifs mis en service dans notre secteur Gazoduc - Canada, des taux d'amortissement plus élevés s'appliquant au réseau de NGTL et des changements apportés aux taux d'amortissement en raison du règlement visant Columbia Gas et du règlement de principe visant ANR;
- la charge d'impôts accrue attribuable surtout à un changement dans la composition des résultats tant sur le plan géographique que sur le plan des activités et à la hausse des impôts sur le bénéfice transférables, ce qui a été en partie contré par l'incidence de l'exposition au change au Mexique;
- la baisse des intérêts créditeurs et autres attribuable à la variation de la juste valeur d'autres placements restreints;
- les activités de gestion des risques menées pour gérer notre exposition au risque de change.

Mesures financières supplémentaires

Dépenses en immobilisations nettes

Les dépenses en immobilisations nettes représentent les coûts en capital engagés au titre des projets de croissance, des dépenses d'investissement de maintien, des apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation et des projets en cours d'aménagement, ajustés pour tenir compte de la part attribuable aux participations sans contrôle des entités dans lesquelles nous exerçons le contrôle. Les dépenses en immobilisations nettes reflètent les coûts en capital engagés au cours de la période, exclusion faite de l'incidence du moment où les paiements en trésorerie seront effectués. Nous avons recours aux dépenses en immobilisations nettes en tant que mesure clé pour évaluer notre rendement pour ce qui est de la gestion de nos dépenses d'investissement eu égard à notre plan d'investissement.

Les dépenses en immobilisations nettes ne comprennent pas un ajustement lié à la participation minoritaire de la CFE dans les dépenses en immobilisations de TGNH jusqu'après la mise en service des projets compris dans l'alliance stratégique conclue en 2022 entre TGNH et la CFE. L'apport de la CFE au deuxième trimestre de 2024 en vue d'obtenir une participation de 13,01 % dans TGNH tenait compte de sa quote-part des apports en capital requis pour les projets approuvés. Les dépenses en immobilisations nettes seront dorénavant ajustées pour tenir compte de tout nouveau projet d'investissement approuvé par TGNH.

Perspectives

BAIIA comparable et résultat comparable

Dans l'ensemble, les perspectives relatives à notre BAIIA comparable et à notre résultat comparable par action ordinaire pour 2026 demeurent conformes à celles énoncées dans notre rapport annuel de 2025.

Dépenses en immobilisations consolidées

Le total prévu de nos dépenses en immobilisations pour 2026, qui est présenté dans notre rapport annuel de 2025, demeure essentiellement inchangé.

Programme d'investissement

Nous sommes à aménager des installations de qualité dans le cadre de notre programme d'investissement. Ces éléments d'infrastructure de longue durée reposent sur des ententes commerciales à long terme avec des contreparties solvables ou des entreprises réglementées et devraient assurer une croissance du résultat et des flux de trésorerie.

Notre programme d'investissement comprend un montant d'environ 23 milliards de dollars de projets garantis, qui sont des projets engagés et bénéficiant d'un soutien sur le plan commercial en construction ou en processus d'obtention de permis.

Les dépenses d'investissement de maintien des trois prochaines années de nos secteurs d'activité sont comprises dans notre carnet de projets garantis. Les dépenses d'investissement de maintien consacrées à nos gazoducs réglementés au Canada et aux États-Unis sont ajoutées à la base tarifaire; nous avons la possibilité de tirer un rendement de ces dépenses et de les recouvrer à même les droits en vigueur ou futurs. Ce traitement s'apparente à celui que nous réservons aux projets d'investissement visant la capacité de ces gazoducs.

Nous avons mis en service des projets visant la capacité des gazoducs d'environ 0,4 milliard de dollars dans notre importante empreinte de gazoducs en Amérique du Nord au cours du trimestre clos le 31 mars 2026. De plus, des dépenses d'investissement de maintien 0,3 milliard de dollars environ ont été engagées au cours de la période.

Tous les projets sont assujettis à des ajustements des coûts et du calendrier de réalisation en raison de divers facteurs tels que les conditions météorologiques, les conditions du marché, des modifications mineures du tracé, l'acquisition de terrains, les conditions d'obtention des permis, le calendrier des travaux et les dates relatives aux permis réglementaires, de même qu'à cause d'autres restrictions et incertitudes potentielles, notamment les pressions inflationnistes exercées sur la main-d'œuvre et les matériaux. Les montants ne tiennent pas compte des intérêts capitalisés et des provisions pour les fonds utilisés pendant la construction, selon le cas.

Outre nos projets garantis, nous disposons d'un portefeuille de projets de qualité parvenus à divers stades d'avancement dans toutes les unités d'exploitation, tel qu'il est indiqué dans notre rapport annuel de 2025. Le calendrier de réalisation et les coûts estimatifs des projets en cours d'aménagement sont généralement plus incertains et, sauf mention contraire, les projets eux-mêmes dépendent de l'obtention des approbations de la société et des organismes de réglementation. Bien que chaque unité d'exploitation comporte aussi des domaines qui présentent des occasions de croissance et sur lesquels porteront ses activités d'expansion continue, de nouvelles possibilités seront envisagées par l'entremise de notre cadre de répartition du capital, de manière conforme à nos paramètres de dépenses en immobilisations annuelles. À mesure que ces projets progresseront et atteindront les jalons nécessaires, ils seront présentés dans le tableau des projets garantis à la page suivante. Se reporter à la rubrique « Faits récents » pour obtenir des mises à jour sur nos projets garantis et nos projets en cours d'aménagement.

Projets garantis

Les coûts estimatifs et engagés des projets dont il est question dans le tableau qui suit comprennent 100 % des dépenses en immobilisations liées à nos projets dans des entités que nous détenons ou que nous détenons en partie et que nous consolidons entièrement, de même qu'à notre quote-part des apports de capitaux propres pour financer les projets dans le cadre de nos participations comptabilisées à la valeur de consolidation.

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Année de mise en service prévue	Coût estimatif du projet	Coûts engagés des projets au 31 mars 2026
Gazoducs – Canada¹			
Réseau de NGTL	2027	0,4 ²	0,1
	2028+	0,6 ²	—
Dépenses d'investissement de maintien des projets réglementés	2026-2028	2,6	0,1
Gazoducs – États-Unis			
Gillis Access – prolongement	2026-2027	0,4 US	0,2 US
Projet Heartland	2027	0,9 US	0,1 US
Projet Northwoods	2029	0,9 US	—
Projets Pulaski et Maysville	2029	0,8 US	—
Projet d'approvisionnement Appalachia	2030	1,5 US	—
Projet de stockage d'énergie dans le sud-est de la Virginie	2030	0,3 US	—
Projet TCO Connector	2030	0,3 US	—
Autres investissements ³	2026-2031	1,9 US	0,5 US
Dépenses d'investissement de maintien des projets réglementés	2026-2028	2,6 US	0,1 US
Gazoducs – Mexique			
Villa de Reyes – tronçon sud ⁴	—	0,4 US	0,3 US
Tula ⁵	—	0,4 US	0,3 US
Énergie et solutions énergétiques			
Bruce Power – RCP du réacteur 3	2026	1,1	1,1
Bruce Power – RCP du réacteur 4 ⁶	2028	0,9	0,5
Bruce Power – RCP du réacteur 5 ⁶	2030	1,1	0,3
Bruce Power – Allongement du cycle de vie ⁷	2026-2031	1,5	0,7
Autres			
Dépenses d'investissement de maintien non recouvrables ⁸	2026-2028	0,5	—
		19,1	4,3
Incidence du change sur les projets garantis ⁹		4,1	0,6
Total des projets garantis		23,2	4,9

- 1 Notre quote-part des capitaux propres engagés pour financer le coût estimé du projet Coastal GasLink - Cedar Link se chiffre à 37 millions de dollars.
- 2 Comprennent les montants liés aux projets prévus dans le plan de croissance pluriannuel pour lesquels une décision d'investissement finale a été obtenue.
- 3 Comprennent des dépenses en immobilisations liées à certains projets de maintenance de grande envergure dans l'ensemble de notre empreinte aux États-Unis en raison de leur nature particulière en matière de recouvrements réglementaires.
- 4 Nous travaillons de concert avec la CFE pour terminer le dernier tronçon du gazoduc Villa de Reyes. La date de mise en service sera déterminée après la résolution de questions en suspens relatives aux parties prenantes.
- 5 Coût estimatif du projet conformément aux contrats conclus en 2022 dans le cadre de l'alliance stratégique de TGNH intervenue entre TC Énergie et la CFE. Nous continuons d'évaluer l'aménagement et l'achèvement du gazoduc Tula de concert avec la CFE, sous réserve d'une décision d'investissement finale future et d'une révision des coûts estimés.
- 6 Les montants sont présentés déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement attendus.
- 7 Réflète les montants à investir conformément au programme de gestion d'actifs jusqu'en 2027, à d'autres projets d'allongement du cycle de vie et à l'initiative d'accroissement de la production.
- 8 Comprennent les dépenses d'investissement de maintien non recouvrables de tous les secteurs, qui se rapportent principalement à nos actifs des secteurs Énergie et solutions énergétiques et Siège social.
- 9 Réflète un taux de change entre le dollar US et le dollar canadien de 1,40 au 31 mars 2026.

Gazoducs – Canada

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Réseau de NGTL	660	637
Réseau principal au Canada	189	178
Autres gazoducs au Canada ¹	70	75
BAIIA comparable	919	890
Amortissement	(410)	(374)
BAII comparable et bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	509	516

1 Comprennent les résultats de Foothills, de Ventures LP et de Great Lakes Canada, ainsi que notre quote-part dans le bénéfice de Trans Québec & Maritimes (« TQM ») et de Coastal GasLink, de même que les frais généraux et frais d'administration et les coûts liés à l'expansion des affaires liés à nos gazoducs au Canada.

Le bénéfice sectoriel du secteur Gazoducs – Canada a diminué de 7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025.

Le bénéfice net des gazoducs à tarifs réglementés au Canada varie principalement en fonction de notre RCA approuvé, de la base d'investissement, du ratio du capital-actions ordinaire réputé et des revenus au titre des incitatifs. Le BAIIA comparable est tributaire de ces facteurs, ainsi que des variations de l'amortissement, des charges financières et des impôts. Ces éléments additionnels n'ont pas un effet important sur le bénéfice net puisque ces éléments sont recouverts presque en totalité par le truchement des produits au moyen des coûts transférables.

BÉNÉFICE NET ET BASE D'INVESTISSEMENT MOYENNE

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net		
Réseau de NGTL	204	198
Réseau principal au Canada	57	57
Base d'investissement moyenne		
Réseau de NGTL	19 059	19 365
Réseau principal au Canada	3 673	3 643

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice net du réseau de NGTL s'est accru de 6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2025, en raison surtout de la hausse des revenus au titre des incitatifs. Le réseau de NGTL est actuellement exploité aux termes du règlement de 2025-2029 pour le réseau de NGTL, qui prévoit un RCA approuvé de 10,1 % sur un ratio du capital-actions ordinaire réputé de 40 %. Ce règlement procure au réseau de NGTL des taux d'amortissement plus élevés et la possibilité d'augmenter davantage les taux d'amortissement grâce à un incitatif si les tarifs baissent sous le seuil précisé ou que des projets de croissance sont entrepris. Il prévoit aussi des mécanismes incitatifs visant à réduire à la fois les émissions et les coûts de conformité liés aux émissions, tout en procurant des incitatifs relatifs à certains coûts d'exploitation aux termes duquel les écarts par rapport aux sommes projetées et aux réductions d'émissions sont partagés avec les clients.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a été comparable à celui de la période correspondante de 2025. Le réseau principal au Canada est exploité aux termes du règlement de 2021-2026 visant le réseau principal, qui prévoit un RCA approuvé de 10,1 % sur un ratio du capital-actions ordinaire réputé de 40 % ainsi qu'un incitatif à réaliser des efficiences de coûts et à augmenter les produits tirés du pipeline dans le cadre d'un mécanisme de partage avec nos clients.

BAIIA COMPARABLE

Le BAIIA comparable du secteur Gazoducs – Canada a augmenté de 29 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025. La variation résulte de l'incidence nette de la hausse de la charge d'amortissement transférable et des revenus au titre des incitatifs relatifs au réseau de NGTL, ainsi que de la hausse de la charge d'amortissement transférable, ce qui a été contré en partie par la baisse des impôts sur le bénéfice transférables relatifs au réseau principal au Canada.

AMORTISSEMENT

L'amortissement a augmenté de 36 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, par suite surtout de la hausse des actifs mis en service au sein du réseau principal au Canada ainsi que de la hausse des taux d'amortissement et des installations d'expansion mises en service dans le réseau de NGTL.

Gazoducs – États-Unis

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Columbia Gas ¹	548	452
ANR	267	198
Columbia Gulf ¹	98	54
Great Lakes	66	71
GTN	56	60
Autres gazoducs aux États-Unis ²	56	118
BAIIA comparable	1 091	953
Amortissement	(187)	(176)
BAII comparable	904	777
Incidence du change	337	338
BAII comparable (en dollars CA)	1 241	1 115
Postes particuliers :		
Résolution de questions d'ordre juridique	(33)	—
Activités de gestion des risques	(133)	(6)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) (en dollars CA)	1 075	1 109

1 Comprend la participation sans contrôle. Se reporter à la rubrique « Siège social » pour un complément d'information.

2 Comprennent le BAIIA comparable de notre participation dans notre entreprise d'exploitation des minéraux (CEVCO), dans North Baja, dans Gillis Access, dans Tuscarora, dans Bison et dans Crossroads, ainsi que notre quote-part du bénéfice provenant de Northern Border, d'Iroquois, de Millennium et de Hardy Storage et de notre entreprise de commercialisation du gaz naturel aux États-Unis, ainsi que les frais généraux et frais d'administration et les coûts liés à l'expansion des affaires se rapportant à notre secteur Gazoducs – États-Unis.

Le bénéfice sectoriel du secteur Gazoducs – États-Unis a diminué de 34 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025. Il comprend les postes particuliers qui suivent, lesquels ont été exclus de notre calcul du BAIIA comparable et du BAII comparable :

- une charge avant impôts de 33 millions de dollars liée à la résolution de certaines questions d'ordre juridique touchant notre secteur Gazoduc – États-Unis;
- les gains latents et les pertes latentes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés utilisés par notre entreprise de commercialisation du gaz naturel aux États-Unis.

La dépréciation du dollar américain pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a eu une incidence défavorable sur le bénéfice sectoriel équivalent en dollars canadiens de nos activités libellées en dollars US comparativement à la période correspondante de 2025. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » pour un complément d'information.

Les volumes contractuels, les volumes livrés et les tarifs demandés, de même que les coûts de prestation des services sont autant de facteurs qui influent généralement sur les résultats de nos gazoducs aux États-Unis. Les résultats de Columbia Gas et d'ANR dépendent en outre de l'établissement de contrats et de prix à l'égard de leur capacité de stockage de gaz naturel et des ventes de produits de base connexes. Compte tenu de la nature saisonnière des activités, les volumes et les produits liés au transport par pipeline et au stockage de gaz naturel sont habituellement plus élevés pendant les mois d'hiver.

Le BAIIA comparable du secteur Gazoducs – États-Unis a augmenté de 138 millions de dollars US pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025, en raison principalement de l'incidence nette des éléments suivants :

- une augmentation nette du résultat de Columbia Gas par suite d'une hausse des tarifs de transport ayant pris effet le 1^{er} avril 2025 conformément au règlement visant Columbia Gas;
- une augmentation nette du résultat d'ANR par suite de la hausse des tarifs de transport entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2025 et des ajustements liés au règlement de principe visant ANR;
- le résultat supplémentaire tiré des projets mis en service et la diminution des coûts d'exploitation relatifs à Columbia Gulf;
- la hausse du résultat attribuable aux ventes contractuelles à court terme supplémentaires en raison de l'incidence des températures froides sur plusieurs gazoducs aux États-Unis ;
- la diminution du bénéfice réalisé de notre entreprise de commercialisation du gaz naturel aux États-Unis en raison surtout des marges commerciales moins élevées attribuables au temps froid.

AMORTISSEMENT

L'amortissement pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 11 millions de dollars US par rapport à la période correspondante de 2025, en raison essentiellement des nouveaux projets mis en service et des variations des taux d'amortissement par suite du règlement visant Columbia Gas, ce qui a été contré par la diminution des variations des taux d'amortissement par suite du règlement de principe visant ANR.

Gazoducs – Mexique

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
TGNH ^{1,2}	211	64
Sur de Texas ³	36	26
Topolobampo	39	39
Guadalajara	13	17
Mazatlán	16	17
BAIIA comparable	315	163
Amortissement	(18)	(17)
BAII comparable	297	146
Incidence du change	111	63
BAII comparable (en dollars CA)	408	209
Poste particulier :		
Provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique ²	(19)	2
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) (en dollars CA)	389	211

1 Comprend des tronçons en exploitation des gazoducs Tamazunchale, Villa de Reyes, Tula et Southeast Gateway.

2 Comprend la participation sans contrôle. Se reporter à la rubrique « Siège social » pour un complément d'information.

3 Représente notre quote-part du bénéfice provenant de notre participation de 60 % et des frais gagnés relativement à la construction et à l'exploitation du gazoduc.

Le bénéfice sectoriel du secteur Gazoducs – Mexique pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 178 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2025 et il comprend une charge de 19 millions de dollars (un recouvrement de 2 millions de dollars en 2025) se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique, qui a été exclue de notre calcul du BAIIA comparable et du BAII comparable.

La dépréciation du dollar US au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 a eu une incidence défavorable sur le bénéfice sectoriel équivalent en dollars canadiens de nos activités au Mexique libellées en dollars US comparativement à la période correspondante de 2025. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » pour un complément d'information.

Le BAIIA comparable du secteur Gazoducs – Mexique pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 152 millions de dollars US par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des éléments suivants :

- la hausse du résultat de TGNH attribuable à l'achèvement du gazoduc Southeast Gateway au deuxième trimestre de 2025;
- l'augmentation de la quote-part du bénéfice provenant de Sur de Texas comptabilisée à la valeur de consolidation, principalement imputable à l'effet du change à la réévaluation des passifs libellés en pesos ainsi qu'à la baisse des intérêts débiteurs.

AMORTISSEMENT

L'amortissement pour le trimestre clos le 31 mars 2026 est demeuré sensiblement constant par rapport à la période correspondante de 2025. Conformément à la méthode de comptabilisation afférente aux contrats de location-vente, nos actifs liés aux gazoducs de TGNH mis en service ont été sortis des immobilisations corporelles pour être pris en compte au poste « Investissement net dans des contrats de location » de notre bilan consolidé condensé, aucune charge d'amortissement n'ayant été comptabilisée.

Résultats de Sur de Texas

Les résultats de Sur de Texas reflètent notre quote-part du bénéfice provenant de notre participation de 60 % et des frais gagnés relativement à la construction et à l'exploitation du gazoduc. Nous avons recours à des dérivés de change pour gérer l'exposition au risque de change de Sur de Texas, et l'incidence de ces dérivés est comptabilisée au poste « (Gains) pertes de change, montant net » à l'état consolidé condensé des résultats. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » pour un complément d'information.

Le tableau ci-dessous présente notre quote-part du bénéfice provenant de la participation à la valeur de consolidation et l'incidence des fluctuations des taux de change du peso mexicain par rapport au dollar US sur notre quote-part du bénéfice de Sur de Texas.

(en millions de dollars US)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice provenant de la participation à la valeur de consolidation avant l'incidence du change	35	33
Incidence du change prise en compte dans le bénéfice provenant de la participation à la valeur de consolidation	1	(7)
BAIIA comparable - Sur de Texas	36	26

Énergie et solutions énergétiques

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA comparable et du BAII comparable (nos mesures non conformes aux PCGR) avec le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) (la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable).

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bruce Power ¹	156	132
Installations énergétiques au Canada	58	45
Stockage de gaz naturel et autres ²	29	47
BAIIA comparable	243	224
Amortissement	(33)	(28)
BAII comparable	210	196
Postes particuliers :		
Ajustements latents de la juste valeur de Bruce Power	(12)	10
Activités de gestion des risques	3	(71)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	201	135

1 Représente notre quote-part du bénéfice provenant de Bruce Power.

2 Comprend la participation sans contrôle dans les parcs éoliens Fluvanna et Blue Cloud (les « parcs éoliens au Texas »), qui se composent de participations de catégorie A. Se reporter à la rubrique « Siège social » pour un complément d'information.

Le bénéfice sectoriel du secteur Énergie et solutions énergétiques a augmenté de 66 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025, et il tient compte des postes particuliers suivants, qui ont été exclus de notre calcul du BAIIA comparable et du BAII comparable :

- notre quote-part des gains latents et des pertes latentes de Bruce Power sur les fonds investis pour couvrir les avantages postérieurs au départ à la retraite et les activités de gestion des risques;
- les gains latents et les pertes latentes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés utilisés pour réduire les risques liés aux produits de base.

Le BAIIA comparable du secteur Énergie et solutions énergétiques a augmenté de 19 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025, en raison surtout de l'incidence nette des éléments suivants :

- la hausse des apports de Bruce Power du fait du prix contractuel plus élevé et des gains réalisés sur les fonds investis au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite, facteurs en partie contrés par le recul de la production attribuable surtout au programme de RCP du réacteur 4 et l'augmentation des coûts d'exploitation. Se reporter à la rubrique présentant les résultats de Bruce Power pour un complément d'information;
- les résultats financiers à la hausse des installations énergétiques au Canada essentiellement attribuables à l'apport accru de nos activités de commercialisation;
- la diminution du résultat inscrit par les installations de stockage de gaz naturel et autres, attribuable principalement à l'apport moindre de nos activités de commercialisation aux États-Unis.

AMORTISSEMENT

L'amortissement pour le trimestre clos le 31 mars 2026 est demeuré sensiblement constant par rapport à la période correspondante de 2025.

BRUCE POWER

Le tableau qui suit présente notre participation proportionnelle dans les composantes du BAIIA comparable et du BAII comparable.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Postes inclus dans le BAIIA comparable et le BAII comparable :		
Produits ¹	536	501
Charges d'exploitation	(292)	(274)
Amortissement et autres	(88)	(95)
BAIIA comparable et BAII comparable²	156	132
Bruce Power – données complémentaires		
Capacité disponible des centrales ^{3,4}	88 %	87 %
Jours d'arrêt d'exploitation prévus ⁴	61	65
Jours d'arrêt d'exploitation imprévus	2	13
Volumes des ventes (en GWh) ⁵	4 523	4 645
Prix de l'électricité réalisés par MWh ⁶	116 \$	106 \$

1 Déduction faite des montants comptabilisés pour refléter les efficacités opérationnelles partagées avec la SIÈRE, le cas échéant.

2 Ces données représentent notre participation de 48,3 % dans Bruce Power et les coûts internes engagés pour soutenir cet investissement. Ces données ne tiennent pas compte des gains latents et pertes latentes sur les fonds investis au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des activités de gestion des risques.

3 Le pourcentage de temps pendant lequel la centrale est disponible pour produire de l'électricité, qu'elle soit en service ou non.

4 Exclusion faite des jours d'arrêt d'exploitation nécessaires au programme de RCP.

5 Les volumes des ventes incluent la production réputée, selon le cas.

6 Les calculs sont fondés sur la production réelle et la production réputée. Le prix de l'électricité réalisé par MWh comprend les gains et les pertes réalisés sur les activités de passation de contrats et les coûts transférables. Ces données ne tiennent pas compte des gains et des pertes latents liés aux activités de passation de contrats ni des produits tirés des ventes autres que d'électricité.

Les travaux d'entretien prévus du réacteur 8 ont été achevés au premier trimestre de 2026.

Siège social

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	(3)	(5)

La perte sectorielle du secteur Siège social pour le trimestre clos le 31 mars 2026 est demeurée sensiblement constante par rapport à la période correspondante de 2025.

INTÉRÊTS DÉBITEURS

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme et sur les billets subordonnés de rang inférieur		
Libellés en dollars CA	(217)	(195)
Libellés en dollars US	(422)	(429)
Incidence du change	(157)	(187)
	(796)	(811)
Autres intérêts et charge d'amortissement	(46)	(32)
Intérêts capitalisés	4	3
Intérêts débiteurs	(838)	(840)

Les intérêts débiteurs ont diminué de 2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, en raison principalement de l'incidence nette des éléments suivants :

- l'incidence de la dépréciation du dollar US sur la conversion des intérêts débiteurs libellés en dollars US;
- les émissions et échéances de titres d'emprunt à long terme. Se reporter à la rubrique « Situation financière » pour un complément d'information.

PROVISION POUR LES FONDS UTILISÉS PENDANT LA CONSTRUCTION

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Libellée en dollars CA	11	11
Libellée en dollars US	20	166
Incidence du change	8	71
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	39	248

La provision pour les fonds utilisés pendant la construction a diminué de 209 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025. La baisse de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction libellée en dollars US découle avant tout de l'achèvement du gazoduc Southeast Gateway au deuxième trimestre de 2025 et des projets de gazoducs aux États-Unis mis en service en 2025.

GAINS (PERTES) DE CHANGE, MONTANT NET

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Gains (pertes) de change, montant net inclus dans le résultat comparable	1	(10)
Postes particuliers :		
Gains (pertes) de change, montant net – prêt intersociétés ¹	59	(5)
Activités de gestion des risques	(60)	58
Gains (pertes) de change, montant net	—	43

1 Comprennent la participation sans contrôle. Se reporter à la rubrique « (Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle » pour un complément d'information.

Le montant net des gains (pertes) de change a varié de 43 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025. Les postes particuliers indiqués ci-après ont été exclus de notre calcul du montant net des gains (pertes) de change pris en compte dans le résultat comparable :

- les gains et les pertes de change latents sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH;
- les gains et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur d'instruments dérivés utilisés pour gérer notre risque de change. Se reporter à la rubrique « Risques et instruments financiers » pour un complément d'information.

Le montant net des gains (pertes) de change inclus dans le résultat comparable a varié de 11 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025. Ces variations sont principalement attribuables à l'incidence nette des éléments suivants :

- les activités de gestion des risques menées pour gérer notre exposition aux fluctuations des taux de change sur les passifs nets au Mexique et le bénéfice libellé en dollars US;
- les gains de change inscrits en 2026 comparativement aux pertes de change inscrites en 2025 à la réévaluation en dollars US des passifs monétaires nets libellés en pesos;
- les pertes de change inscrites en 2026 comparativement aux gains de change inscrits en 2025 à la réévaluation en dollars canadiens des actifs et passifs monétaires libellés en dollars US.

INTÉRÊTS CRÉDITEURS ET AUTRES

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Libellés en dollars CA	3	7
Libellés en dollars US	22	31
Incidence du change	8	13
Intérêts créditeurs et autres	33	51

Les intérêts créditeurs et autres ont diminué de 18 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, en raison principalement des éléments suivants

- les variations de la juste valeur d'autres placements restreints;
- la baisse des intérêts gagnés sur les placements à court terme libellés en dollars canadiens et en dollars US.

(CHARGE) RECOUVREMENT D'IMPÔTS

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
(Charge) recouvrement d'impôts inclus dans le résultat comparable	(316)	(292)
Postes particuliers :		
Résolution de questions d'ordre juridique	8	—
Gains (pertes) de change, montant net – prêt intersociétés	(3)	(2)
Provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique	6	(1)
Ajustements latents de la juste valeur de Bruce Power	3	(3)
Activités de gestion des risques	48	5
(Charge) recouvrement d'impôts	(254)	(293)

La charge d'impôts a diminué de 39 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025. L'incidence fiscale sur les postes particuliers auxquels il est fait référence dans le présent rapport de gestion a été exclue de notre calcul de la charge d'impôts prise en compte dans le résultat comparable.

La charge d'impôts incluse dans le résultat comparable a augmenté de 24 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, principalement du fait du changement dans la composition des résultats tant sur le plan géographique que sur le plan des activités et de la hausse des impôts sur le bénéfice transférables, facteurs en partie contrés par l'incidence de l'exposition au change au Mexique.

(BÉNÉFICE NET) PERTE NETTE ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

(en millions de dollars)	Participations sans contrôle détenues au 31 mars 2026	trimestres clos les 31 mars	
		2026	2025
Columbia Gas et Columbia Gulf	40 %	(219)	(171)
TGNH	13,01 %	(16)	(16)
Parcs éoliens au Texas ¹	100 %	10	10
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle inclus dans le résultat comparable		(225)	(177)
Postes particuliers :			
(Gains) pertes de change, montant net – prêt intersociétés		(1)	8
Provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location		(2)	—
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle		(224)	(169)

1 Des investisseurs en avantages fiscaux détiennent 100 % des participations de catégorie A, auxquelles un pourcentage des bénéfices, des attributs fiscaux et des flux de trésorerie est attribué. Nous détenons 100 % des participations de catégorie B.

Le bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle a augmenté de 55 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025 et il comprend les postes particuliers suivants, qui ont été exclus de notre calcul du (bénéfice net) de la perte nette attribuable aux participations sans contrôle inclus dans le résultat comparable :

- la portion attribuable aux participations sans contrôle des gains et pertes de change latents sur le prêt intersociétés libellé en pesos contracté par TGNH auprès de TCPL;
- la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location.

Le bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle inclus dans le résultat comparable a augmenté de 48 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025, du fait de l'augmentation du bénéfice net attribuable aux actifs de Columbia Gas et Columbia Gulf.

DIVIDENDES SUR LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Dividendes sur les actions privilégiées	(28)	(28)

Les dividendes sur les actions privilégiées sont demeurés stables pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, principalement par suite de l'effet compensatoire du rachat d'actions privilégiées en 2025 ainsi que du rajustement des taux de dividendes de certaines séries d'actions privilégiées ou de leur conversion en 2026 et en 2025.

Incidence du change

INCIDENCE DU CHANGE LIÉE AUX ACTIVITÉS LIBELLÉES EN DOLLARS US

Certains de nos secteurs dégagent la plus grande partie, voire la totalité, de leurs résultats en dollars US. Comme nous présentons nos résultats financiers en dollars canadiens, la fluctuation de la devise américaine comparativement à la devise canadienne influe directement sur notre BAIIA comparable et, dans une mesure moindre, peut aussi se répercuter sur notre résultat comparable. Compte tenu de l'expansion continue de nos activités libellées en dollars US, cette exposition s'accroît. Une partie du risque de change auquel est exposé notre BAIIA comparable libellé en dollars US est naturellement annulée par des montants libellés dans cette devise figurant aux postes « Amortissement », « Intérêts débiteurs » ou autres postes de l'état des résultats. Une partie de l'exposition restante est gérée activement sur une période d'au plus trois ans à venir au moyen d'instruments dérivés portant sur le taux de change. L'exposition naturelle subsiste toutefois par la suite. L'incidence nette des fluctuations du dollar US sur le résultat comparable pour le trimestre clos le 31 mars 2026, après prise en compte des effets compensatoires naturels et des couvertures économiques, a été négligeable.

Les éléments de nos résultats financiers libellés en dollars US sont exposés dans le tableau ci-dessous, qui comprend les activités de nos secteurs Gazoducs – États-Unis et Gazoducs – Mexique. Le BAIIA comparable est une mesure non conforme aux PCGR.

ÉLÉMENTS DES PRODUITS ET CHARGES LIBELLÉS EN DOLLARS US, AVANT IMPÔTS

(en millions de dollars US)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
BAIIA comparable		
Gazoducs aux États-Unis	1 091	953
Gazoducs au Mexique	315	163
	1 406	1 116
Amortissement	(205)	(193)
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les billets subordonnés de rang inférieur	(422)	(429)
Intérêts créditeurs et autres	22	31
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	20	166
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle inclus dans le résultat comparable et autres	(162)	(115)
	659	576
Taux de change moyen – conversion de dollars US en dollars CA	1,37	1,43

INCIDENCE DU CHANGE LIÉE AUX GAZODUCS AU MEXIQUE

Les fluctuations du peso mexicain par rapport au dollar US peuvent influencer sur notre résultat comparable, puisqu'une partie des actifs et passifs monétaires du secteur Gazoducs – Mexique est libellée en pesos, tandis que les résultats financiers de nos activités au Mexique sont libellés en dollars US. Les soldes libellés en pesos sont réévalués en dollars US, ce qui donne lieu à des gains et pertes de change qui sont pris en compte dans le bénéfice (la perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation, dans les (gains) pertes de change, montant net et dans le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux participations sans contrôle à l'état consolidé condensé des résultats.

De plus, les gains ou pertes de change calculés aux fins des impôts au Mexique à la réévaluation des actifs et passifs monétaires libellés en dollars US donnent lieu à des positions fiscales libellées en pesos pour ces entités, ce qui entraîne des variations du bénéfice découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de la charge d'impôts. Cette exposition s'accroît à mesure que nos passifs monétaires nets libellés en dollars US augmentent.

Les expositions qui précèdent sont gérées au moyen d'instruments dérivés de change. Toutefois, une certaine exposition non couverte subsiste. L'incidence des dérivés portant sur le taux de change est comptabilisée dans les (gains) pertes de change, montant net à l'état consolidé condensé des résultats. Se reporter à la rubrique « Risques et instruments financiers » pour un complément d'information.

Les taux de change en vigueur à la fin de la période, pour un dollar US converti en pesos mexicains, étaient les suivants :

31 mars 2026	18,05
31 mars 2025	20,45
31 décembre 2025	18,00
31 décembre 2024	20,87

Le tableau suivant résume l'incidence des gains et pertes de change transactionnels découlant des fluctuations de la valeur du peso mexicain par rapport au dollar US et des dérivés connexes :

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
BAlIA comparable du secteur Gazoducs – Mexique ¹	1	(11)
Gains (pertes) de change, montant net inclus dans le résultat comparable	(4)	17
(Charge) recouvrement d'impôts inclus dans le résultat comparable	1	(14)
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle inclus dans le résultat comparable ²	—	1
	(2)	(7)

- 1 Comprend l'incidence du change attribuable à la coentreprise Sur de Texas comptabilisée dans le bénéfice (la perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation à l'état consolidé condensé des résultats.
- 2 Représente la portion attribuable aux participations sans contrôle relative à TGNH. Se reporter à la rubrique « Siège social » pour un complément d'information.

Faits récents

GAZODUCS – CANADA

Réseau de NGTL

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, le réseau de NGTL a mis en service des projets visant la capacité d'environ 0,4 milliard de dollars, y compris 0,1 milliard de dollars au titre de projets prévus dans le plan de croissance pluriannuel.

Plan de croissance pluriannuel

Le règlement de 2025-2029 pour le réseau de NGTL prévoit un cadre d'investissement soutenant l'approbation par notre conseil d'administration de l'affectation de capitaux d'un montant maximal de 3,3 milliards de dollars aux fins de l'avancement du plan de croissance pluriannuel visant des installations d'expansion afin de répondre aux engagements du réseau de NGTL. Ce plan se compose de plusieurs projets distincts ayant diverses dates de mise en service prévues, sous réserve des approbations définitives de la société et des organismes de réglementation. Au 31 mars 2026, des installations d'expansion totalisant environ 1,1 milliard de dollars et ayant diverses dates de mise en service à compter de 2026 avaient obtenu des décisions d'investissement finales. Maintenant que nous avons progressé dans l'évaluation des plans pour chaque installation visée par le plan de croissance pluriannuel, nous ne nous attendons pas à ce que toutes les installations soumises au conseil d'administration pour affectation de capital soient nécessaires pour nous permettre de respecter nos engagements en matière de capacité aux termes du plan de croissance pluriannuel, à savoir une hausse du débit du réseau d'environ 1,0 Gpi³/j.

Projet Valhalla North et Berland River

Le projet Valhalla North et Berland River se poursuit. La section Valhalla, qui comprend un nouveau gazoduc d'environ 33 km (21 milles), a été mise en service au troisième trimestre de 2025 à un coût en capital d'environ 0,2 milliard de dollars. La construction du poste de compression électrique à émissions nulles de Berland River a été achevée au premier trimestre de 2026, à un coût en capital d'environ 0,3 milliard de dollars, et il devrait entrer en service au deuxième semestre de 2026 lorsque le raccordement de tiers au réseau de transport d'électricité sera achevé. Le projet vise à doter le réseau de NGTL d'une capacité supplémentaire d'environ 428 TJ/j (400 Mpi³/j).

Règlement visant le réseau principal au Canada

En mars 2026, nous avons déposé auprès de la REC une demande d'approbation d'un règlement négocié régissant les droits relatifs au réseau principal au Canada et son entretien pour une période de quatre ans allant de janvier 2027 à décembre 2030. Le règlement proposé, soutenu par nos clients et autres parties intéressées, prévoit le maintien d'un taux de rendement des capitaux propres de 10,1 % sur un ratio de capital-actions ordinaires réputé de 40 % et comporte un mécanisme incitatif conçu de manière à encourager la gestion des coûts et l'optimisation des produits, ce qui sera avantageux tant pour nous que pour nos clients. Cet incitatif permettra de surpasser le taux de rendement approuvé. De plus, TC Énergie s'est engagée à fournir jusqu'à 200 millions de dollars en capital pour soutenir la capacité supplémentaire, selon des rendements ciblés qui dépassent le rendement des capitaux propres approuvé.

Coastal GasLink

Phase 2 du projet d'expansion du gazoduc Coastal GasLink

En mars 2026, Coastal GasLink Limited Partnership (« Coastal GasLink LP ») a conclu avec LNG Canada (« LNGC ») des ententes commerciales qui encadrent la progression du projet d'expansion du Gazoduc Coastal GasLink (la « phase 2 du projet d'expansion du gazoduc Coastal GasLink ») afin d'accroître la capacité du gazoduc jusqu'à l'installation d'exportation de LNGC située à Kitimat, en Colombie-Britannique. La structure commerciale des accords prévoit la limitation des engagements en capital de Coastal GasLink LP et des responsabilités globales au titre des risques liés au calendrier et aux coûts de construction. Aux termes des accords, LNGC dirigera les travaux de construction de la phase 2 du projet d'expansion du gazoduc Coastal GasLink à titre de maître d'œuvre et Coastal GasLink LP fournira des services-conseils techniques à LNGC. La phase 2 du projet d'expansion du gazoduc Coastal GasLink demeure conditionnelle à une décision d'investissement finale de LNGC et des participants à sa coentreprise ainsi qu'à l'approbation de Coastal GasLink LP.

GAZODUCS – ÉTATS-UNIS

Dossier tarifaire en vertu de l'article 4 d'ANR

En avril 2025, ANR a déposé un dossier tarifaire en vertu de l'article 4 auprès de la FERC pour demander une augmentation de ses tarifs maximums de transport globaux entrant en vigueur le 1^{er} novembre 2025, et pouvant faire l'objet d'un remboursement. Le 18 mars 2026, ANR a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients. ANR prévoit que le règlement définitif comprendra une augmentation liée aux tarifs déposés au préalable, pouvant faire l'objet d'une révision après la finalisation et l'approbation des modalités du règlement, ce qui devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2026.

Dossier tarifaire en vertu de l'article 4 de Great Lakes

En avril 2025, Great Lakes a déposé un dossier tarifaire en vertu de l'article 4 auprès de la FERC pour demander une augmentation de ses tarifs maximums de transport entrant en vigueur le 1^{er} novembre 2025, et pouvant faire l'objet d'un remboursement. Le 28 avril 2026, Great Lakes a avisé la FERC qu'elle avait conclu un règlement de principe avec ses clients, pouvant faire l'objet d'une révision après la finalisation et l'approbation des modalités du règlement, ce qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026.

Projet d'approvisionnement Appalachia

En avril 2026, nous avons approuvé le projet d'approvisionnement Appalachia, un projet d'expansion du réseau de Columbia Gas destiné à fournir jusqu'à 0,8 Gpi³/j de capacité afin de soutenir l'accroissement de la production d'électricité par des centrales alimentées au gaz naturel. Le projet devrait être mis en service en 2030, et son coût estimatif s'élève à environ 1,5 milliard de dollars US.

GAZODUCS – MEXIQUE

Alliance stratégique de TGNH avec la CFE

La CFE est un partenaire dans TGNH et elle détient une participation de 13,01 % dans celle-ci, laquelle devrait atteindre un maximum de 15 %, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires, puis augmenter pour atteindre environ 35 % à l'expiration du contrat en 2055.

Situation financière

Nous nous efforçons de préserver notre vigueur et notre souplesse financières pendant toutes les phases du cycle économique et de recourir à nos flux de trésorerie liés à l'exploitation pour soutenir notre entreprise, verser des dividendes et financer une partie de notre croissance. En outre, nous avons accès aux marchés financiers et menons des activités de gestion de notre portefeuille pour répondre à nos besoins de financement et pour gérer notre structure du capital et nos cotes de crédit.

Nous croyons avoir la capacité financière pour financer notre programme d'investissement existant grâce à nos flux de trésorerie prévisibles découlant des activités, à l'accès aux marchés financiers, aux activités de gestion du portefeuille, aux coentreprises, au financement au niveau des actifs, à nos fonds en caisse et à d'importantes facilités de crédit confirmées. Chaque année, au quatrième trimestre, nous renouvelons et prorogons nos facilités de crédit en fonction de nos besoins.

Au 31 mars 2026, notre actif à court terme s'élevait à 6,8 milliards de dollars et notre passif à court terme, à 10,3 milliards de dollars, ce qui donnait lieu à une insuffisance du fonds de roulement de 3,5 milliards de dollars, comparativement à une insuffisance de 3,7 milliards de dollars au 31 décembre 2025, exclusion faite des activités abandonnées. Nous considérons que l'insuffisance du fonds de roulement s'inscrit dans le cours normal de nos activités. Elle est gérée au moyen de ce qui suit :

- notre capacité à dégager des flux de trésorerie provenant de l'exploitation prévisibles;
- les facilités de crédit renouvelables confirmées de TCPL totalisant 7,9 milliards de dollars, sur lesquelles une capacité de prélèvements à court terme de 6,8 milliards de dollars restait inutilisée, déduction faite d'une somme de 1,1 milliard de dollars garantissant les soldes du papier commercial en cours, ainsi que les accords visant des facilités de crédit à vue supplémentaires totalisant 2,0 milliards de dollars, sur lesquelles une somme de 1,2 milliard de dollars pouvait encore être prélevée au 31 mars 2026;
- les facilités de crédit renouvelables confirmées supplémentaires de 2,1 milliards de dollars de certaines de nos filiales et sociétés liées, sur lesquelles une capacité de prélèvements à court terme de 0,9 milliard de dollars restait inutilisée au 31 mars 2026, déduction faite d'une somme de 1,2 milliard de dollars garantissant les soldes du papier commercial en cours;
- notre accès aux marchés financiers, notamment au moyen d'émissions de titres, nos facilités de crédit complémentaires, la rotation du capital et notre RRD, si cela est jugé approprié.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 603	1 359
Augmentation (diminution) du fonds de roulement d'exploitation	(259)	590
Fonds provenant de l'exploitation	2 344	1 949
Poste particulier :		
Charge d'impôts exigibles liée à la résolution de questions d'ordre juridique	(8)	—
Fonds provenant de l'exploitation comparables	2 336	1 949

Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2026 ont augmenté de 1 244 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2025, en raison surtout du moment où les variations du fonds de roulement ont eu lieu et de l'accroissement des fonds provenant de l'exploitation.

Fonds provenant de l'exploitation comparables

Mesure non conforme aux PCGR, les fonds provenant de l'exploitation comparables nous aident à évaluer la capacité de nos unités d'exploitation à générer des flux de trésorerie, sans l'incidence du moment où les variations du fonds de roulement ont lieu ni l'incidence sur la trésorerie des postes particuliers.

Les fonds provenant de l'exploitation comparables ont augmenté de 387 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, en raison surtout de l'augmentation du résultat comparable et de la hausse des distributions reçues de nos participations comptabilisées à la valeur de consolidation.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Dépenses d'investissement		
Dépenses en immobilisations	(1 070)	(1 560)
Projets d'investissement en cours d'aménagement	(4)	(4)
Apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(233)	(245)
	(1 307)	(1 809)
Autres distributions provenant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	—	5
Montants reportés et autres	43	68
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités d'investissement	(1 264)	(1 736)

Les sorties nettes liées aux activités d'investissement ont diminué de 472 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement à la période correspondante de 2025, en raison surtout de la baisse des dépenses d'investissement en 2026.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les dépenses en immobilisations ont été engagées principalement sous forme de dépenses d'investissement dans notre empreinte de gazoducs aux États-Unis, de dépenses d'investissement dans l'expansion du réseau de NGTL et de dépenses d'investissement de maintien. La baisse des dépenses en immobilisations pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025 reflète l'achèvement du gazoduc Southeast Gateway et des projets d'ANR en 2025.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Billets à payer émis (remboursés), montant net	985	1 147
Titres d'emprunt à long terme émis, déduction faite des frais d'émission	6	2 427
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(510)	(2 009)
Billets subordonnés de rang inférieur émis, déduction faite des frais d'émission	496	1 054
Dividendes et distributions versés	(1 288)	(1 103)
Actions ordinaires émises, déduction faite des frais d'émission	62	30
Montants au titre de l'entente d'affacturage	(226)	—
Emprunt auprès d'une société liée	32	—
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement	(443)	1 546

Remboursement de titres d'emprunt à long terme

Le tableau ci-dessous présente les principaux remboursements de titres d'emprunt à long terme au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Société	Date de remboursement	Type	Montant	Taux d'intérêt
TransCanada Pipelines Limited	Février 2026	Billets à moyen terme	241	8,29 %
TC Energía Mexicana, S. de R.L. de C.V.	Mars 2026	Emprunt à terme de premier rang non garanti	168 US	Variable

Remboursement de titres d'emprunt postérieur à la date de clôture

Le 13 avril 2026, TCPL a remboursé la totalité des billets à moyen terme d'un montant de 400 millions de dollars portant intérêt au taux fixe de 4,35 %.

Émission de billets subordonnés de rang inférieur

Le tableau ci-dessous présente les principaux billets subordonnés de rang inférieur émis au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					
Société	Date d'émission	Type	Date d'échéance	Montant	Taux d'intérêt
TransCanada Pipelines Limited	Février 2026	Billets subordonnés de rang inférieur	Août 2056	500	5,13 % ¹

1 Taux d'intérêt annuel fixe jusqu'au 20 août 2031, ajusté tous les cinq ans par la suite, sous réserve d'un taux plancher à l'ajustement.

Le 17 avril 2026, TCPL a émis pour 500 millions de dollars US de billets subordonnés de rang inférieur échéant en octobre 2056 et portant intérêt à un taux fixe de 6,13 %, ainsi que pour 500 millions de dollars US de billets subordonnés de rang inférieur échéant en octobre 2056 et portant intérêt à un taux fixe de 6,38 %. Nous avons l'intention d'affecter le produit net de ces émissions, conjugué au produit net de l'émission des billets subordonnés de rang inférieur à 5,13 % en février 2026, au financement, en août 2026 et conformément à leurs modalités, du remboursement des billets de fiducie de série 2016-A en circulation émis par TransCanada Trust, une filiale fiduciaire de financement entièrement détenue par TCPL, dont le montant en capital global totalise 1,2 milliard de dollars US. Avant le remboursement, les fonds seront affectés à la réduction d'autres dettes de TC Énergie et aux fins générales de l'entreprise. Se reporter à la note 8 « Billets subordonnés de rang inférieur » de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

DIVIDENDES

Notre conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur nos actions ordinaires en circulation de 0,8775 \$ par action ordinaire pour le trimestre qui sera clos le 30 juin 2026.

INFORMATION SUR LES ACTIONS

Au 24 avril 2026, nous avons environ 1,0 milliard d'actions ordinaires émises et en circulation et environ 1,4 million d'options en cours pouvant être exercées pour acheter des actions ordinaires.

Le 30 janvier 2026, les 1 929 407 actions privilégiées de série 6 restantes ont été converties, sur une base d'échange réciproque, en 1 929 407 actions privilégiées de série 5, et les actions privilégiées de série 6 ont été radiées de la cote de la TSX à la clôture des marchés le 30 janvier 2026.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Au 24 avril 2026, nous disposons des facilités de crédit renouvelables confirmées de TCPL totalisant 7,8 milliards de dollars, sur lesquelles une capacité de prélèvement à court terme de 6,8 milliards de dollars restait inutilisée, déduction faite d'une somme de 1,0 milliard de dollars garantissant les soldes du papier commercial en cours. Nous avons aussi conclu des accords visant des facilités de crédit à vue supplémentaires totalisant 2,0 milliards de dollars, sur lesquelles une somme de 1,2 milliard de dollars pouvait encore être prélevée.

De plus, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées de 2,1 milliards de dollars par l'intermédiaire de certaines de nos filiales et sociétés liées, sur lesquelles une capacité d'emprunt de 1,1 milliard de dollars demeurait inutilisée au 24 avril 2026, déduction faite d'une somme de 1,0 milliard de dollars garantissant les soldes du papier commercial en cours.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2026, les engagements au titre des dépenses en immobilisations totalisaient environ 1,3 milliard de dollars (environ 0,8 milliard de dollars au 31 décembre 2025), en raison des engagements contractuels contractés aux fins de la construction de gazoducs aux États-Unis et se rapportant principalement aux coûts des travaux de construction liés à ANR et à d'autres projets de gazoducs.

Il n'y a eu aucun changement significatif quant à nos obligations contractuelles au premier trimestre de 2026 ou aux paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices ou par la suite. Il y a lieu de consulter notre rapport annuel de 2025 pour un complément d'information sur nos obligations contractuelles.

Risques et instruments financiers

Parce que nous sommes exposés à différents risques financiers, nous avons mis en place des stratégies, des politiques et des limites dans le but d'atténuer l'incidence de ces risques sur le résultat et les flux de trésorerie et, ultimement, sur la valeur actionnariale.

Les stratégies, politiques et limites aux fins de la gestion des risques sont conçues pour faire en sorte que les risques que nous assumons et les risques connexes soient conformes à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance au risque.

Il y a lieu de consulter notre rapport annuel de 2025 pour un complément d'information sur les risques auxquels nos activités sont exposées, lesquels n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2025, exception faite de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Nous avons recours à des emprunts à court terme et à long terme pour financer nos activités d'exploitation, ce qui nous expose au risque de taux d'intérêt. En règle générale, nous payons des intérêts à taux fixe sur notre dette à long terme et des intérêts à taux variable sur notre dette à court terme, y compris nos programmes de papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit. Une petite partie de notre dette à long terme porte intérêt à des taux variables. En outre, nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt sur les instruments financiers et les obligations contractuelles qui comportent des composantes à taux variable. Nous avons recours à des dérivés sur taux d'intérêt pour gérer activement ce risque.

RISQUE DE CHANGE

Puisque la totalité ou la majeure partie du résultat provenant de certains secteurs est générée en dollars US et que nous présentons nos résultats financiers en dollars canadiens, les variations de la monnaie américaine comparativement à la monnaie canadienne influent directement sur notre BAIIA comparable et peuvent aussi influencer sur notre résultat comparable.

Une partie de nos actifs et passifs monétaires du secteur Gazoducs – Mexique est libellée en pesos, tandis que les résultats financiers de nos activités au Mexique sont libellés en dollars US. En conséquence, les variations de la valeur du peso mexicain par rapport au dollar US peuvent influencer sur notre résultat comparable. De plus, les gains ou pertes de change calculés aux fins des impôts au Mexique à la réévaluation des actifs et passifs monétaires libellés en dollars US donnent lieu à des positions fiscales libellées en pesos pour ces entités, ce qui entraîne des variations du bénéfice (de la perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de la charge (du recouvrement) d'impôts à l'état consolidé condensé des résultats.

Nous gérons activement une partie du risque de change à l'aide de dérivés de change. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » pour un complément d'information.

Nous avons recours à des titres d'emprunt libellés en dollars US pour couvrir une partie de notre investissement net dans des établissements étrangers (après impôts), selon ce qui est jugé nécessaire.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX CONTREPARTIES

Nous sommes exposés au risque de crédit lié aux contreparties en ce qui a trait notamment aux éléments suivants :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- les débiteurs;
- les actifs disponibles à la vente;
- la juste valeur des actifs dérivés;
- l'investissement net dans des contrats de location et certains actifs sur contrats au Mexique.

Des événements sur le marché qui perturbent l'offre et la demande d'énergie à l'échelle mondiale peuvent alimenter les incertitudes économiques qui nuisent à un certain nombre de nos clients. Bien qu'une grande part de notre risque de crédit soit imputable à de grandes entités dont la solvabilité est solide, nous surveillons de près les contreparties qui éprouvent de plus grandes pressions financières. Il y a lieu de consulter notre rapport annuel de 2025 pour un complément d'information sur les facteurs qui réduisent notre exposition au risque de crédit lié aux contreparties.

Nous passons en revue les actifs financiers comptabilisés au coût amorti pour déterminer s'il y a perte de valeur en appliquant la perte attendue pour la durée de vie de l'actif financier au moment de la comptabilisation initiale et sur toute la durée de l'actif financier. Nous utilisons les données passées sur les pertes de crédit et les recouvrements, ajustées en fonction du jugement que nous portons sur la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables pour déterminer si une perte de valeur doit être constatée dans les coûts d'exploitation des centrales et autres. Au 31 mars 2026, il n'y avait aucune concentration importante du risque de crédit, à l'exception de la CFE, qui représentait environ 33 % de l'exposition brute. À ce moment, il n'y avait aucun montant important en souffrance ou ayant subi une perte de valeur. Nous avons comptabilisé une charge avant impôts de 19 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique pour le trimestre clos le 31 mars 2026 (recouvrement avant impôts de 2 millions de dollars en 2025). Se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » de nos états financiers consolidés condensés pour un complément d'information.

Nous sommes exposés à d'importants risques de crédit et de rendement liés aux établissements financiers qui offrent des facilités de dépôt au comptant, qui fournissent des lignes de crédit confirmées et des lettres de crédit pour nous aider à gérer le risque lié aux contreparties et qui favorisent la liquidité sur les marchés des dérivés portant sur les produits de base, les taux de change et les taux d'intérêt. Notre portefeuille d'expositions au secteur financier se compose principalement d'institutions financières d'importance systémique de grande qualité.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne soyons pas en mesure de faire face à nos engagements financiers à leur échéance. Pour gérer notre risque d'illiquidité, nous établissons continuellement des prévisions des flux de trésorerie afin de nous assurer de disposer de suffisamment de soldes de trésorerie, de flux de trésorerie liés à l'exploitation, de facilités de crédit confirmées et à vue, ainsi que d'un accès aux marchés financiers pour respecter nos engagements au titre de l'exploitation, du financement et des dépenses en immobilisations, tant dans des conditions normales que difficiles.

INSTRUMENTS FINANCIERS

À l'exception des titres d'emprunt à long terme et des billets subordonnés de rang inférieur, les instruments financiers dérivés et non dérivés de la société sont constatés au bilan à leur juste valeur, sauf s'ils ont été conclus et qu'ils sont maintenus en vue de la réception ou de la livraison conformément à l'exemption relative aux achats et aux ventes habituels, et qu'ils sont documentés comme tels. De plus, la société n'est pas tenue de comptabiliser à la juste valeur les autres instruments financiers qui sont admissibles à certaines exemptions comptables.

Instruments dérivés

Nous utilisons des instruments dérivés pour réduire la volatilité associée aux fluctuations des prix des produits de base, des taux d'intérêt et des taux de change. Les instruments dérivés, y compris ceux qui sont admissibles et désignés pour la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à la juste valeur.

La majeure partie des instruments dérivés qui ne sont pas désignés en tant que couvertures ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture a été inscrite en tant que couvertures économiques et ceux-ci sont classés comme instruments détenus à des fins de transaction afin de gérer le risque de marché auquel nous sommes exposés. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont constatées dans le bénéfice net de la période pendant laquelle elles surviennent. Pour cette raison, cela peut nous exposer à une variabilité accrue du résultat d'exploitation constaté, étant donné que la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction peut varier de façon considérable d'une période à l'autre.

La constatation des gains et des pertes attribuables aux dérivés utilisés pour gérer les risques liés aux gazoducs canadiens réglementés est déterminée par le truchement du processus de réglementation. Les gains et les pertes attribuables aux variations de la juste valeur des dérivés comptabilisés par application de la CATR, y compris les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture, devraient être remboursés ou recouvrés par l'entremise des droits imputés par la société. Par conséquent, ces gains et ces pertes sont reportés à titre de passifs réglementaires ou d'actifs réglementaires et ils sont remboursés aux contribuables ou recouvrés auprès de ceux-ci au cours d'exercices subséquents, lorsque le dérivé est réglé.

Présentation au bilan des instruments dérivés

La présentation au bilan de la juste valeur des instruments dérivés s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	31 mars 2026	31 décembre 2025
Autres actifs à court terme	476	438
Autres actifs à long terme	140	161
Créditeurs et autres	(571)	(380)
Autres passifs à long terme	(164)	(149)
	(119)	70

Gains (pertes) latents et réalisés sur les instruments dérivés

Le sommaire qui suit ne tient pas compte des couvertures de notre investissement net dans des établissements étrangers.

(en millions de dollars)	trimestres clos les	
	31 mars	
	2026	2025
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction¹		
Gains (pertes) latents au cours de la période		
Produits de base	(128)	(75)
Change	(60)	58
Gains (pertes) réalisés au cours de la période		
Produits de base	(249)	(29)
Change	5	(8)
Taux d'intérêt	1	2
Instruments dérivés faisant l'objet de relations de couverture		
Gains (pertes) réalisés au cours de la période		
Produits de base	11	9
Change	2	1
Taux d'intérêt	(3)	(9)

- 1 Les gains (pertes) réalisés et latents sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction utilisés pour acheter et vendre des produits de base sont inclus à leur montant net dans les produits à l'état consolidé condensé des résultats. Les gains (pertes) réalisés et latents sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction portant sur les taux de change et les taux d'intérêt sont inclus à leur montant net aux postes « (Gains) pertes de change, montant net » et « Intérêts débiteurs », respectivement, à l'état consolidé condensé des résultats.

Pour un complément d'information sur nos instruments financiers dérivés et non dérivés, y compris les hypothèses de classement posées pour calculer la juste valeur et une analyse plus détaillée de l'exposition aux risques et des mesures d'atténuation, il y a lieu de se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » des états financiers consolidés condensés de la société.

Autres renseignements

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

La direction, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information au 31 mars 2026, tel qu'il est exigé par les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et par la SEC. Elle a conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en fonction d'un niveau d'assurance raisonnable.

Il ne s'est produit aucun changement au premier trimestre de 2026 qui a eu ou qui est susceptible d'avoir une incidence significative sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers conformément aux PCGR des États-Unis, nous devons faire des estimations et établir des hypothèses qui influent sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges comptabilisés et sur le moment de leur comptabilisation, parce que ces postes peuvent dépendre d'événements futurs. Nous avons recours à l'information la plus récente et nous faisons preuve du meilleur jugement possible pour établir ces estimations et hypothèses. Nous évaluons aussi régulièrement les actifs et les passifs en tant que tels. Outre les éléments mentionnés plus bas, il y a lieu de se reporter à notre rapport annuel de 2025 pour obtenir la liste de nos estimations comptables critiques.

Dépréciation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation une fois l'an, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir une baisse de la valeur. Nous pouvons d'abord faire une évaluation fondée sur des facteurs qualitatifs. Si nous déterminons qu'il n'est pas plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation soit supérieure à sa valeur comptable, nous soumettons alors l'écart d'acquisition à un test de dépréciation quantitatif.

L'excédent de la juste valeur estimative sur la valeur comptable de l'unité d'exploitation Great Lakes était inférieur à 10 % à la date de notre dernier test de dépréciation quantitatif de l'écart d'acquisition. Toute réduction future des prévisions en matière de flux de trésorerie ou tout changement défavorable apporté à d'autres hypothèses clés pourrait entraîner une dépréciation future de notre écart d'acquisition.

Modifications comptables

Nos principales conventions comptables demeurent essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2025, exception faite de ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables » de nos états financiers consolidés condensés. Notre rapport annuel de 2025 renferme une synthèse de nos principales conventions comptables.

Résultats trimestriels

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2026		2025				2024 ¹	
	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième
Produits	3 861	4 168	3 704	3 744	3 623	3 577	3 358	3 327
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	899	980	609	833	978	971	1 457	963
découlant des activités poursuivies	899	959	813	862	978	1 069	1 338	804
découlant des activités abandonnées	—	21	(204)	(29)	—	(98)	119	159
Résultat comparable²	1 031	1 018	805	848	983	1 094	1 074	978
découlant des activités poursuivies	1 031	1 018	805	848	983	1 094	894	822
découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	180	156
Données par action :								
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base	0,86 \$	0,94 \$	0,58 \$	0,80 \$	0,94 \$	0,94 \$	1,40 \$	0,93 \$
découlant des activités poursuivies	0,86 \$	0,92 \$	0,78 \$	0,83 \$	0,94 \$	1,03 \$	1,29 \$	0,78 \$
découlant des activités abandonnées	—	0,02 \$	(0,20) \$	(0,03) \$	—	(0,09) \$	0,11 \$	0,15 \$
Résultat comparable par action ordinaire²	0,99 \$	0,98 \$	0,77 \$	0,82 \$	0,95 \$	1,05 \$	1,03 \$	0,94 \$
découlant des activités poursuivies	0,99 \$	0,98 \$	0,77 \$	0,82 \$	0,95 \$	1,05 \$	0,86 \$	0,79 \$
découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	0,17 \$	0,15 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire³	0,8775 \$	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$	0,8225 \$	0,96 \$	0,96 \$

1 Les données relatives aux activités abandonnées correspondent aux résultats du secteur Pipelines de liquides pour neuf mois en 2024.

2 Des renseignements complémentaires sur la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable sont présentés à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

3 Les dividendes déclarés depuis le quatrième trimestre de 2024 reflètent leur affectation proportionnelle à TC Énergie à la suite de la scission.

FACTEURS INFLUANT SUR L'INFORMATION TRIMESTRIELLE PAR SECTEURS

Les produits et le bénéfice net fluctuent d'un trimestre à l'autre pour des raisons différentes selon le secteur. Outre les facteurs mentionnés ci-après, les produits et le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) de la société sont tributaires des fluctuations des taux de change, particulièrement à l'égard des activités libellées en dollars US et de l'exposition au peso mexicain de la société. Se reporter à la rubrique « Incidence du change » pour un complément d'information.

Dans le secteur Gazoducs, à l'exception des fluctuations saisonnières des débits à court terme des gazoducs aux États-Unis, les produits et le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) trimestriels sont d'ordinaire relativement stables au cours d'un même exercice. À long terme, ils fluctuent toutefois en raison :

- des décisions en matière de réglementation;
- des règlements négociés avec les clients;
- de la mise en service d'actifs nouvellement construits;
- des acquisitions et des désinvestissements;
- des activités de commercialisation du gaz naturel et des prix des produits de base;
- des faits nouveaux hors du cours normal des activités;
- de certains ajustements de la juste valeur;
- des provisions pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net dans des contrats de location et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Dans le secteur Énergie et solutions énergétiques, les produits et le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) fluctuent d'un trimestre à l'autre en raison :

- des conditions météorologiques;
- de la demande des clients;
- de la mise en service d'actifs nouvellement construits;
- des acquisitions et des désinvestissements;
- des prix du marché pour le gaz naturel et l'électricité;
- des paiements de capacité et des prix de capacité;
- des activités de commercialisation et de négociation de la production d'électricité;
- des arrêts d'exploitation prévus et imprévus;
- des faits nouveaux hors du cours normal des activités;
- de certains ajustements de la juste valeur.

FACTEURS INFLUANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE PAR TRIMESTRES

Pour calculer les mesures comparables, nous ajustons certaines mesures conformes aux PCGR en fonction de certains postes que nous jugeons importants, mais qui ne rendent pas compte des activités sous-jacentes pendant la période visée. Sauf mention contraire, ces mesures comparables sont calculées d'une manière uniforme d'une période à l'autre et sont ajustées en fonction de postes particuliers pour chaque période au besoin. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour un complément d'information.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du premier trimestre de 2026 sont également exclus :

- des gains de change latents nets avant impôts de 58 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- une charge avant impôts de 33 millions de dollars liée à la résolution de certaines questions d'ordre juridique touchant notre secteur Gazoducs – États-Unis;
- une charge avant impôts de 17 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du quatrième trimestre de 2025 sont également exclus :

- une charge de dépréciation avant impôts de 110 millions de dollars au titre de certains projets du secteur Énergie et solutions énergétiques à la suite de notre décision d'en interrompre le développement et de la mise à jour de nos hypothèses prévisionnelles du fait que nous réorientons notre stratégie pour ce secteur;
- des pertes de change latentes nettes avant impôts de 47 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- un recouvrement avant impôts de 4 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du troisième trimestre de 2025 sont également exclus :

- des gains de change latents nets avant impôts de 87 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- un recouvrement avant impôts de 12 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du deuxième trimestre de 2025 sont également exclus :

- des pertes de change latentes nettes avant impôts de 132 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- une charge avant impôts de 93 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du premier trimestre de 2025 sont également exclus :

- des gains de change latents nets avant impôts de 3 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- un recouvrement avant impôts de 2 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du quatrième trimestre de 2024 sont également exclus :

- un gain net avant impôts à l'extinction de titres d'emprunt de 228 millions de dollars lié à l'achat et à l'annulation de certains billets de premier rang non garantis et billets à moyen terme ainsi qu'au remboursement des billets remboursables sur demande en circulation en octobre 2024;
- des gains de change latents nets avant impôts de 143 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- un recouvrement avant impôts de 3 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique;
- une charge d'impôts reportés de 96 millions de dollars découlant de la réévaluation des soldes d'impôts reportés restants à la suite de la scission;
- une charge de dépréciation avant impôts de 36 millions de dollars au titre d'un projet du secteur Énergie et solutions énergétiques à la suite de notre décision d'en interrompre le développement du fait que nous réorientons notre stratégie pour ce secteur;
- une charge avant impôts de 9 millions de dollars au titre des coûts liés au projet Focus.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du troisième trimestre de 2024 sont également exclus :

- un gain avant impôts de 572 millions de dollars lié à la vente de PNGTS menée à terme en août 2024;
- des pertes de change latentes nettes avant impôts de 52 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- une charge avant impôts de 5 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique;
- une charge avant impôts de 5 millions de dollars au titre des coûts liés au projet Focus.

Du résultat comparable découlant des activités poursuivies du deuxième trimestre de 2024 sont également exclus :

- un gain avant impôts de 48 millions de dollars découlant de la vente d'actifs secondaires des secteurs Gazoducs – États-Unis et Gazoducs – Canada;
- des pertes de change latentes nettes avant impôts de 3 millions de dollars sur le prêt intersociétés libellé en pesos entre TCPL et TGNH, déduction faite de la participation sans contrôle;
- un recouvrement avant impôts de 3 millions de dollars se rapportant à la provision pour pertes sur créances attendues au titre de l'investissement net de TGNH dans des contrats de location, déduction faite de la participation sans contrôle, et de certains actifs sur contrats au Mexique;
- des coûts avant impôts de 10 millions de dollars au titre du transfert de la propriété du réseau de NGTL.

État consolidé condensé des résultats

(non audité – en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Produits		
Gazoducs – Canada	1 454	1 371
Gazoducs – États-Unis	1 769	1 858
Gazoducs – Mexique	426	226
Énergie et solutions énergétiques	211	162
Siège social	1	6
	3 861	3 623
Bénéfice (perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	337	305
Charges d'exploitation et autres charges		
Coûts d'exploitation des centrales et autres	1 037	1 010
Achats de produits de base revendus	73	50
Impôts fonciers	194	224
Amortissement	723	678
	2 027	1 962
Charges financières		
Intérêts débiteurs	838	840
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(39)	(248)
(Gains) pertes de change, montant net	—	(43)
Intérêts créditeurs et autres	(33)	(51)
	766	498
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice	1 405	1 468
Charge (recouvrement) d'impôts		
Exigibles	67	83
Reportés	187	210
	254	293
Bénéfice net (perte nette)	1 151	1 175
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations sans contrôle	224	169
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle	927	1 006
Dividendes sur les actions privilégiées	28	28
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	899	978
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire		
De base et dilué	0,86 \$	0,94 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)		
De base	1 041	1 039
Dilué	1 042	1 040

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat étendu

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net (perte nette)	1 151	1 175
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice		
Gains et pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	364	(41)
Variation de la juste valeur des couvertures d'investissements nets	—	1
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	27	3
Reclassement dans le bénéfice net des (gains) pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	(17)	1
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(9)	(12)
	365	(48)
Résultat étendu	1 516	1 127
Résultat étendu attribuable aux participations sans contrôle	401	149
Résultat étendu attribuable aux participations assurant le contrôle	1 115	978
Dividendes sur les actions privilégiées	28	28
Résultat étendu attribuable aux actionnaires ordinaires	1 087	950

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des flux de trésorerie

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	1 151	1 175
Amortissement	723	678
Impôts reportés	187	210
(Bénéfice) perte découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(337)	(305)
Distributions provenant des activités d'exploitation sous-jacentes aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	532	336
Capitalisation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite, déduction faite des charges	(4)	2
Composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(33)	(164)
(Gains) pertes latents sur les instruments financiers	188	17
Provision pour pertes sur créances attendues	19	(2)
(Gains) pertes de change, montant net – prêt intersociétés	(59)	5
Autres	(23)	(3)
(Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation	259	(590)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 603	1 359
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations	(1 070)	(1 560)
Projets d'investissement en cours d'aménagement	(4)	(4)
Apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(233)	(245)
Autres distributions provenant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	—	5
Montants reportés et autres	43	68
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités d'investissement	(1 264)	(1 736)
Activités de financement		
Billets à payer émis (remboursés), montant net	985	1 147
Titres d'emprunt à long terme émis, déduction faite des frais d'émission	6	2 427
Remboursements sur la dette à long terme	(510)	(2 009)
Billets subordonnés de rang inférieur émis, déduction faite des frais d'émission	496	1 054
Dividendes sur les actions ordinaires	(884)	(855)
Dividendes sur les actions privilégiées	(27)	(28)
Actions ordinaires émises, déduction faite des frais d'émission	62	30
Distributions aux participations sans contrôle et autres	(377)	(220)
Montants liés à l'entente d'affacturage	(226)	—
Emprunt auprès d'une société liée	32	—
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement	(443)	1 546
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	19	(8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	915	1 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de la période	168	801
Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de la période	1 083	1 962

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

Bilan consolidé condensé

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026	31 décembre 2025
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 083	168
Débiteurs	2 380	2 794
Stocks	857	782
Autres actifs à court terme	2 503	2 375
Actif à court terme des activités abandonnées	5	197
	6 828	6 316
Immobilisations corporelles,	déduction faite de l'amortissement cumulé	
	de 37 754 \$ et de 36 951 \$, respectivement	
	72 021	71 054
Investissement net dans des contrats de location	8 230	8 110
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	11 435	11 358
Placements restreints	3 563	3 502
Actifs réglementaires	2 974	2 913
Écart d'acquisition	13 244	13 016
Autres actifs à long terme	2 533	2 482
	120 828	118 751
PASSIF		
Passif à court terme		
Billets à payer	2 223	1 200
Créditeurs et autres	4 910	5 274
Dividendes à payer	933	901
Intérêts courus	843	858
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 424	1 545
Passif à court terme des activités abandonnées	169	181
	10 502	9 959
Passifs réglementaires	5 946	5 841
Autres passifs à long terme	1 087	1 034
Passifs d'impôts reportés	7 973	7 677
Dette à long terme	45 411	45 247
Billets subordonnés de rang inférieur	12 751	12 094
	83 670	81 852
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires sans valeur nominale	30 287	30 218
Émises et en circulation :	31 mars 2026 – 1 042 millions d'actions	
	31 décembre 2025 – 1 041 millions d'actions	
Actions privilégiées	2 255	2 255
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)	(5 947)	(5 925)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	935	747
Participations assurant le contrôle	27 530	27 295
Participations sans contrôle	9 628	9 604
	37 158	36 899
	120 828	118 751

Engagements, éventualités et garanties (note 13)

Entités à détenteurs de droits variables (note 14)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des capitaux propres

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Actions ordinaires		
Solde au début de la période	30 218	30 101
Actions émises :		
Exercice d'options sur actions	69	35
Solde à la fin de la période	30 287	30 136
Actions privilégiées		
Solde au début et à la fin de la période	2 255	2 499
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	—	—
Exercice et extinction d'options sur actions	(6)	(2)
Reclassement du déficit inscrit dans le surplus d'apport au déficit cumulé	6	2
Solde à la fin de la période	—	—
Déficit cumulé		
Solde au début de la période	(5 925)	(5 241)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle	927	1 006
Dividendes sur les actions ordinaires	(914)	(884)
Dividendes sur les actions privilégiées	(29)	(26)
Reclassement du déficit inscrit dans le surplus d'apport au déficit cumulé	(6)	(2)
Solde à la fin de la période	(5 947)	(5 147)
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de la période	747	233
Autres éléments du résultat étendu attribuables aux participations assurant le contrôle	188	(28)
Solde à la fin de la période	935	205
Capitaux propres attribuables aux participations assurant le contrôle		
	27 530	27 693
Capitaux propres attribuables aux participations sans contrôle		
Solde au début de la période	9 604	10 768
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations sans contrôle	224	169
Autres éléments du résultat étendu attribuables aux participations sans contrôle	177	(20)
Distributions déclarées aux participations sans contrôle	(377)	(171)
Solde à la fin de la période	9 628	10 746
Total des capitaux propres	37 158	38 439

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés condensés (non audité)

1. RÈGLES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés condensés de Corporation TC Énergie (« TC Énergie » ou la « société ») ont été dressés par la direction conformément aux PCGR des États-Unis. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont définies dans les états financiers consolidés audités annuels de TC Énergie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables ». Les termes abrégés qui ne sont pas définis dans les présentes ont le sens qui leur est donné dans le rapport annuel de 2025 de TC Énergie.

Ces états financiers consolidés condensés tiennent compte de tous les ajustements récurrents habituels, qui, de l'avis de la direction, sont requis pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes respectives. Les présents états financiers consolidés condensés ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités de 2025 compris dans le rapport annuel de 2025 de TC Énergie. Certains chiffres correspondants ont été ajustés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

Le 1^{er} octobre 2024, TC Énergie a finalisé la scission de ses activités liées aux pipelines de liquides (la « scission ») pour en faire une nouvelle société cotée en bourse nommée South Bow Corporation (« South Bow »). Les résultats des activités liées aux pipelines de liquides sont présentés en tant qu'activités abandonnées et ils ont été exclus des activités poursuivies et des informations sectorielles pour toutes les périodes présentées.

Les résultats des périodes intermédiaires pourraient ne pas refléter les résultats de l'exercice dans certains secteurs de la société en raison surtout de ce qui suit :

- dans le secteur Gazoducs, en raison du moment des décisions de réglementation et des règlements visant les tarifs négociés ainsi que des fluctuations saisonnières du débit à court terme des gazoducs aux États-Unis et des activités de commercialisation;
- dans le secteur Énergie et solutions énergétiques, en raison des effets des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients, l'offre sur le marché et les prix pour le gaz naturel et l'électricité, des interruptions de service pour entretien pour certaines des participations de la société dans des centrales électriques et des installations de stockage de gaz naturel non réglementées au Canada, ainsi que des activités de commercialisation.

Outre les facteurs susmentionnés, les produits et le bénéfice sectoriel sont tributaires des fluctuations des taux de change, particulièrement à l'égard des activités libellées en dollars US et de l'exposition au peso mexicain de la société.

Recours à des estimations et jugements

Pour dresser les états financiers consolidés condensés, TC Énergie doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui influent sur le montant et le moment de la constatation des actifs, passifs, produits et charges, puisque la détermination de ces postes peut dépendre d'événements futurs. La société a recours à l'information la plus récente et elle fait preuve d'un degré élevé de jugement pour établir ces estimations et hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés condensés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la société décrites dans les états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, exception faite de ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables ».

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Modifications comptables futures

Ventilation des charges inscrites à l'état des résultats

En novembre 2024, le FASB a publié de nouvelles directives qui exigent des informations supplémentaires concernant la nature des charges portées à l'état des résultats. La nouvelle norme exige la présentation d'informations sur les catégories précises de charges inscrites aux postes des charges à l'état des résultats ainsi que des informations concernant les frais de vente. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et les périodes intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2028. L'adoption anticipée est permise. Les directives sont appliquées prospectivement et l'application rétrospective est permise. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Logiciels à usage interne

En septembre 2025, le FASB a publié une mise à jour des directives concernant la comptabilisation des coûts des logiciels à usage interne. Ces directives mises à jour suppriment les références aux phases de développement des projets et présentent de nouvelles indications afférentes au moment où commence l'inscription à l'actif des coûts afférents aux logiciels à usage interne. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} janvier 2028. L'adoption anticipée est permise à l'ouverture d'un exercice. Ces directives peuvent être appliquées prospectivement, rétrospectivement ou selon une approche modifiée. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Améliorations de la comptabilité de couverture

En novembre 2025, le FASB a publié de nouvelles directives visant à mieux aligner la comptabilité de couverture sur les aspects économiques des activités de gestion des risques d'une entité. Les modifications doivent permettre aux entités d'établir et de maintenir la comptabilité de couverture pour les couvertures hautement efficaces de transactions prévisionnelles. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. Les directives peuvent être appliquées prospectivement pour toutes les relations de couvertures existantes à la date d'adoption. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Subventions publiques

En décembre 2025, le FASB a établi des directives faisant autorité sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des exigences afférentes aux subventions publiques reçues. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} janvier 2029. L'adoption anticipée est permise. Les directives peuvent être appliquées selon une approche prospective modifiée, une approche rétrospective modifiée ou une base rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Scission des activités liées aux pipelines de liquides

La société n'a comptabilisé aucun bénéfice ni aucune perte découlant des activités abandonnées au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation au titre des activités abandonnées pour le trimestre clos le 31 mars 2026 se sont chiffrées à 168 millions de dollars (sorties nettes de 56 millions de dollars en 2025).

Au 31 mars 2026, la société affichait un actif à court terme au titre des activités abandonnées de 5 millions de dollars (197 millions de dollars au 31 décembre 2025) et un passif à court terme au titre des activités abandonnées de 169 millions de dollars (181 millions de dollars au 31 décembre 2025).

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

trimestre clos le 31 mars 2026						
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Énergie et solutions énergétiques	Siège social ¹	Total
Produits	1 454	1 769	426	211	1	3 861
Produits intersectoriels ²	—	26	—	54	(80)	—
	1 454	1 795	426	265	(79)	3 861
Bénéfice (perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	26	121	45	145	—	337
Coûts d'exploitation ²	(561)	(585)	(58)	(176)	76	(1 304)
Amortissement	(410)	(256)	(24)	(33)	—	(723)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	509	1 075	389	201	(3)	2 171
Intérêts débiteurs						(838)
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction						39
Gains (pertes) de change, montant net						—
Intérêts créditeurs et autres						33
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice						1 405
(Charge) recouvrement d'impôts						(254)
Bénéfice net (perte nette)						1 151
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle						(224)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle						927
Dividendes sur les actions privilégiées						(28)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires						899
Dépenses d'investissement						
Dépenses en immobilisations	357	676	20	13	4	1 070
Projets d'investissement en cours d'aménagement	—	—	—	4	—	4
Apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	—	—	—	233	—	233
	357	676	20	250	4	1 307

1 Comprend les éliminations intersectorielles.

2 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

trimestre clos le 31 mars 2025 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Énergie et solutions énergétiques	Siège social¹	Total
Produits	1 371	1 858	226	162	6	3 623
Produits intersectoriels ²	—	26	—	—	(26)	—
	1 371	1 884	226	162	(20)	3 623
Bénéfice (perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	30	98	34	143	—	305
Coûts d'exploitation ²	(511)	(621)	(25)	(142)	15	(1 284)
Amortissement	(374)	(252)	(24)	(28)	—	(678)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	516	1 109	211	135	(5)	1 966
Intérêts débiteurs						(840)
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction						248
Gains (pertes) de change, montant net						43
Intérêts créditeurs et autres						51
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice						1 468
(Charge) recouvrement d'impôts						(293)
Bénéfice net (perte nette)						1 175
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux participations sans contrôle						(169)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations assurant le contrôle						1 006
Dividendes sur les actions privilégiées						(28)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires						978
Dépenses d'investissement						
Dépenses en immobilisations	416	804	305	30	5	1 560
Projets d'investissement en cours d'aménagement	—	—	—	4	—	4
Apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	—	54	—	191	—	245
	416	858	305	225	5	1 809

1 Comprend les éliminations intersectorielles.

2 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

Total de l'actif par secteurs

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026	31 décembre 2025
Gazoducs – Canada	31 368	31 371
Gazoducs – États-Unis	57 909	56 617
Gazoducs – Mexique	16 448	16 342
Énergie et solutions énergétiques	10 782	10 764
Siège social	4 316	3 460
	120 823	118 554
Activités abandonnées	5	197
	120 828	118 751

5. PRODUITS

Ventilation des produits

Les tableaux suivants présentent un sommaire du total des produits pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 :

trimestre clos le 31 mars 2026					
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Énergie et solutions énergétiques	Total
Produits tirés de contrats conclus avec des clients					
Ententes de capacité et transport	1 454	1 618	106	—	3 178
Électricité	—	—	—	54	54
Stockage de gaz naturel et autres ¹	—	324	73	93	490
	1 454	1 942	179	147	3 722
Produits tirés de contrats de location-vente	—	—	247	—	247
Autres produits ²	—	(173)	—	64	(109)
	1 454	1 769	426	211	3 860
Produits du siège social ³					1
					3 861

- 1 Le secteur Gazoducs – Mexique comprend des produits de 67 millions de dollars générés par les composantes non locatives afférentes à la prestation de services d'exploitation et d'entretien prévus dans des contrats de location-vente visant les gazoducs de Transportadora de Gas Natural de La Huasteca (« TGNH ») mis en service.
- 2 Comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location-exploitation de 31 millions de dollars de la société. Se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information.
- 3 Produits générés par la convention de services de transition intervenue avec South Bow.

trimestre clos le 31 mars 2025					
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Énergie et solutions énergétiques	Total
Produits tirés de contrats conclus avec des clients					
Ententes de capacité et transport	1 371	1 528	113	—	3 012
Électricité	—	—	—	62	62
Stockage de gaz naturel et autres ¹	—	258	32	115	405
	1 371	1 786	145	177	3 479
Produits tirés de contrats de location-vente	—	—	81	—	81
Autres produits ²	—	72	—	(15)	57
	1 371	1 858	226	162	3 617
Produits du siège social ³					6
					3 623

- 1 Le secteur Gazoducs – Mexique comprend des produits de 26 millions de dollars générés par les composantes non locatives afférentes à la prestation de services d'exploitation et d'entretien prévus dans des contrats de location-vente visant les gazoducs de TGNH mis en service.
- 2 Comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location-exploitation de 30 millions de dollars de la société. Se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information.
- 3 Produits générés par la convention de services de transition intervenue avec South Bow.

Soldes des contrats

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026	31 décembre 2025	Poste visé au bilan consolidé condensé
Créances sur les contrats conclus avec des clients	1 665	1 822	Débiteurs
Actifs sur contrats	295	216	Autres actifs à court terme
Actifs sur contrats à long terme	622	627	Autres actifs à long terme
Passifs sur contrats ¹	73	46	Créditeurs et autres

1 Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, des produits de 19 millions de dollars (13 millions de dollars en 2025) ont été comptabilisés et inclus dans les passifs sur contrats au début de la période.

Les actifs sur contrats et les actifs sur contrats à long terme ont trait surtout au droit de la société aux produits générés par les services rendus mais non facturés à la date de présentation de l'information financière relativement aux contrats sur la capacité garantie à long terme des volumes de gaz naturel. Le changement apporté aux actifs sur contrats tient surtout au transfert vers les débiteurs lorsque ces droits deviennent inconditionnels et que le montant est facturé au client ainsi qu'à la comptabilisation de produits additionnels pour lesquels les montants doivent être facturés. Les passifs sur contrats représentent surtout des produits non gagnés relatifs à des services visés par des contrats.

Produits futurs affectés aux obligations de prestation qui restent à remplir

Au 31 mars 2026, les produits futurs au titre des ententes de capacité et des contrats de transport à long terme relatifs aux pipelines ainsi que des contrats de stockage de gaz naturel et autres contrats qui échoient jusqu'en 2055 se chiffraient à environ 33,7 milliards de dollars, dont une tranche d'environ 5,7 milliards de dollars devant être comptabilisée avant la fin de 2026.

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Taux d'imposition effectifs

Les taux d'imposition effectifs pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 ont été de 18 % et de 20 %, respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif est avant tout attribuable à l'incidence de l'exposition au change au Mexique, contrée en partie par un changement dans la composition des résultats tant sur le plan géographique que sur le plan des activités et par la hausse des impôts sur le bénéfice transférables.

7. DETTE À LONG TERME

Remboursement de titres d'emprunt à long terme

Les titres d'emprunt à long terme remboursés par la société au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 s'établissent comme suit :

(non audité - en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Société	Date de remboursement	Type	Montant	Taux d'intérêt
TransCanada Pipelines Limited	Février 2026	Billets à moyen terme	241	8,29 %
TC Energia Mexicana, S. de R.L. de C.V.	Mars 2026	Emprunt à terme de premier rang non garantis	168 US	Variable

Remboursement ultérieur de titres d'emprunt

Le 13 avril 2026, TCPL a remboursé intégralement des billets à moyen terme d'un montant de 400 millions de dollars portant intérêt au taux fixe de 4,35 %.

Intérêts capitalisés

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, TC Énergie a capitalisé des intérêts de 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2025) en lien avec des projets d'investissement.

8. BILLETS SUBORDONNÉS DE RANG INFÉRIEUR

Émission de billets subordonnés de rang inférieur

Les billets subordonnés de rang inférieur émis par la société au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					
Société	Date d'émission	Type	Date d'échéance	Montant	Taux d'intérêt
TransCanada Pipelines Limited	Février 2026	Billets subordonnés de rang inférieur	Août 2056	500	5,13 %

En février 2026, TCPL a émis des billets subordonnés de rang inférieur d'un montant de 500 millions de dollars échéant en 2056 qui portent intérêt à un taux fixe de 5,13 % par année jusqu'au 20 août 2031. Le taux d'intérêt des billets subordonnés de rang inférieur sera ajusté tous les cinq ans à compter d'août 2031 jusqu'en août 2056 au taux alors en vigueur pour les bons du Trésor à cinq ans, tel qu'il est défini dans le document régissant les billets subordonnés, majoré de 2,24 % par année, sous réserve d'un taux plancher à l'ajustement. Les billets subordonnés de rang inférieur sont remboursables au gré de TCPL à tout moment entre le 20 mai 2031 et le 20 août 2031 et à chaque date prévue pour le paiement d'intérêt et l'ajustement des intérêts par la suite, pour un montant égal à 100 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de remboursement.

Émission ultérieure de billets subordonnés de rang inférieur

Le 17 avril 2026, TCPL a émis des billets subordonnés de rang inférieur d'un montant de 500 millions de dollars US échéant en octobre 2056 qui portent intérêt à un taux fixe de 6,13 % jusqu'au 17 octobre 2031, lequel sera ajusté tous les cinq ans par la suite. Le taux d'intérêt des billets subordonnés de rang inférieur sera ajusté tous les cinq ans à compter d'octobre 2031 jusqu'en octobre 2056 au taux alors en vigueur pour les bons du Trésor à cinq ans, tel qu'il est défini dans le document régissant les billets subordonnés, majoré de 2,25 % par année, sous réserve d'un taux plancher à l'ajustement. Les billets subordonnés de rang inférieur sont remboursables au gré de TCPL à tout moment entre le 17 juillet 2031 et le 17 octobre 2031 et à chaque date prévue pour le paiement d'intérêt et l'ajustement des intérêts par la suite, pour un montant égal à 100 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de remboursement.

Le 17 avril 2026, TCPL a émis des billets subordonnés de rang inférieur d'un montant de 500 millions de dollars US échéant en octobre 2056 qui portent intérêt à un taux fixe de 6,38 % jusqu'au 17 octobre 2036, lequel sera ajusté tous les cinq ans par la suite. Le taux d'intérêt des billets subordonnés de rang inférieur sera ajusté tous les cinq ans à compter d'octobre 2036 jusqu'en octobre 2056 au taux alors en vigueur pour les bons du Trésor à cinq ans, tel qu'il est défini dans le document régissant les billets subordonnés, majoré de 2,12 % par année, sous réserve d'un taux plancher à l'ajustement. Les billets subordonnés de rang inférieur sont remboursables au gré de TCPL à tout moment entre le 17 juillet 2036 et le 17 octobre 2036 et à chaque date prévue pour le paiement d'intérêt et l'ajustement des intérêts par la suite, pour un montant égal à 100 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de remboursement.

Selon les modalités des billets subordonnés de rang inférieur émis en 2026, TCPL a la possibilité de reporter le paiement des intérêts pour une ou plusieurs périodes pouvant aller jusqu'à dix ans sans que cela ne donne lieu à un cas de défaut ni ne permette le remboursement accéléré. Il serait interdit à TC Énergie et à TCPL de déclarer ou de payer des dividendes pendant toute période de report. En ce qui a trait au droit au paiement, les billets subordonnés de rang inférieur sont subordonnés aux titres d'emprunt de premier rang et aux autres obligations de TCPL, actuels et futurs.

9. ACTIONS ORDINAIRES ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le conseil d'administration de TC Énergie a déclaré les dividendes trimestriels suivants :

(non audité – en dollars canadiens arrondis au centième près, sauf indication contraire)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
par action ordinaire	0,8775	0,85
par action privilégiée de série 1	0,31	0,31
par action privilégiée de série 2	0,26	0,33
par action privilégiée de série 3	0,26	0,11
par action privilégiée de série 4	0,22	0,29
par action privilégiée de série 5	0,28	0,12
par action privilégiée de série 6	—	0,29
par action privilégiée de série 7	0,37	0,37
par action privilégiée de série 9	0,32	0,32
par action privilégiée de série 10	0,28	0,34

Le 30 janvier 2026, les 1 929 407 actions privilégiées de série 6 restantes ont été converties, sur une base d'échange réciproque, en 1 929 407 actions privilégiées de série 5, et les actions privilégiées de série 6 ont été radiées de la cote de la TSX à la clôture des marchés le 30 janvier 2026.

10. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu, y compris la partie attribuable aux participations sans contrôle et les incidences fiscales connexes, se sont établis comme suit :

trimestre clos le 31 mars 2026 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Montant avant impôts	(Charge) recouvrement d'impôts	Montant après impôts
Gains et pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	360	4	364
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	36	(9)	27
Reclassement dans le bénéfice net des (gains) pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	(22)	5	(17)
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(13)	4	(9)
Autres éléments du résultat étendu	361	4	365

trimestre clos le 31 mars 2025 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Montant avant impôts	(Charge) recouvrement d'impôts	Montant après impôts
Gains et pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	(40)	(1)	(41)
Variation de la juste valeur des couvertures d'investissements nets	1	—	1
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	4	(1)	3
Reclassement dans le bénéfice net des (gains) pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	2	(1)	1
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(17)	5	(12)
Autres éléments du résultat étendu	(50)	2	(48)

Les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu par composantes, après impôts, se sont établies comme suit :

trimestre clos le 31 mars 2026 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	Total
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} janvier 2026	22	(7)	101	631	747
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements ¹	187	27	—	(11)	203
Montants reclassés à partir du cumul des autres éléments du résultat étendu ²	—	(17)	—	2	(15)
Autres éléments du résultat étendu de la période considérée, montant net	187	10	—	(9)	188
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 mars 2026	209	3	101	622	935

- 1 Les autres éléments du résultat étendu avant reclassements au titre des écarts de conversion sont présentés déduction faite de gains liés aux participations sans contrôle de 177 millions de dollars (pertes de 20 millions de dollars en 2025).
- 2 Les gains liés aux couvertures de flux de trésorerie présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu qui devraient être reclassés dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois sont évalués à 13 millions de dollars (10 millions de dollars après impôts) au 31 mars 2026. Ces estimations présumant que le prix des produits de base, les taux d'intérêt et les taux de change demeureront constants; cependant, les montants reclassés varieront en fonction de la valeur réelle de ces facteurs à la date du règlement.

Les reclassements hors du cumul des autres éléments du résultat étendu inscrits à l'état consolidé condensé des résultats se détaillent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les		Poste visé à l'état consolidé condensé des résultats ¹
	2026	2025	
Couvertures de flux de trésorerie			
Produits de base	5	4	Produits – Énergie et solutions énergétiques
Change	20	(3)	Intérêts débiteurs et gains (pertes) de change, montant net
Taux d'intérêt	(3)	(3)	Intérêts débiteurs
	22	(2)	Total avant impôts
	(5)	1	(Charge) recouvrement d'impôts
	17	(1)	Après impôts
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation			
Bénéfice (perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(2)	2	Bénéfice (perte) découlant des participations comptabilisées à la valeur de consolidation
	—	—	(Charge) recouvrement d'impôts
	(2)	2	Après impôts

1 Tous les montants entre parenthèses indiquent des charges constatées à l'état consolidé condensé des résultats.

11. AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Les composantes du coût net des prestations (recouvrement) constaté au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la société se sont établies comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	2026	2025	2026	2025
Coût des services rendus ¹	22	25	—	—
Autres composantes du coût net des prestations (recouvrement) ¹				
Coût financier	41	41	3	4
Rendement prévu des actifs des régimes	(63)	(63)	(4)	(4)
Amortissement des coûts au titre des services passés	—	—	(1)	—
	(22)	(22)	(2)	—
Coût net des prestations (recouvrement)	—	3	(2)	—

1 Le coût des services rendus et les autres composantes du coût net des prestations (recouvrement) sont inclus au poste « Coûts d'exploitation des centrales et autres » à l'état consolidé condensé des résultats.

12. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Aperçu de la gestion des risques

TC Énergie est exposée au risque de marché et au risque de crédit lié aux contreparties, et la société a mis en place des stratégies, des politiques et des limites dans le but de gérer leur incidence sur ses résultats, ses flux de trésorerie et, ultimement, sa valeur actionnariale.

Risque de crédit lié aux contreparties

Le risque de crédit lié aux contreparties de TC Énergie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les actifs disponibles à la vente, la juste valeur des actifs dérivés, l'investissement net dans des contrats de location et certains actifs sur contrats au Mexique.

Des événements sur le marché causant des perturbations dans l'offre et la demande d'énergie à l'échelle mondiale peuvent alimenter les incertitudes économiques qui nuisent à un certain nombre des clients de TC Énergie. Bien qu'une grande part du risque de crédit auquel est exposée la société est imputable à de grandes entités dont la solvabilité est solide, TC Énergie surveille de près les contreparties qui éprouvent de plus grandes pressions financières. Il y a lieu de consulter le rapport annuel de 2025 de TC Énergie pour un complément d'information sur les facteurs qui réduisent l'exposition de la société au risque de crédit lié aux contreparties.

La société passe en revue les actifs financiers comptabilisés au coût amorti pour déterminer s'il y a perte de valeur en appliquant la perte attendue pour la durée de vie de l'actif financier au moment de la comptabilisation initiale et sur toute la durée de l'actif financier. TC Énergie utilise les données passées sur les pertes de crédit et les recouvrements, ajustées en fonction du jugement exercé par la direction concernant la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables pour déterminer une éventuelle perte de valeur, laquelle serait constatée dans les coûts d'exploitation des centrales et autres.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la société a comptabilisé une charge de 17 millions de dollars (recouvrement de 2 millions de dollars en 2025) au titre de la provision pour pertes sur créances attendues à l'égard de l'investissement net dans des contrats de location associés aux gazoducs de TGNH mis en service.

Au 31 mars 2026, le solde de la provision pour pertes sur créances attendues se chiffrait à 162 millions de dollars (141 millions de dollars au 31 décembre 2025) à l'égard de l'investissement net dans des contrats de location associés aux gazoducs de TGNH mis en service.

La provision pour pertes sur créances attendues est principalement tributaire d'une mesure de la probabilité de défaut de la contrepartie, calculée à l'aide de l'information publiée par un tiers.

Hormis la provision pour pertes sur créances attendues susmentionnée, la société n'avait aucune perte sur créances importante au 31 mars 2026 et il n'y avait aucune concentration importante du risque de crédit et aucun montant important en souffrance ou ayant subi une perte de valeur.

TC Énergie est exposée à d'importants risques de crédit et d'exécution liés aux établissements financiers qui détiennent des dépôts au comptant, fournissent des lignes de crédit confirmées et des lettres de crédit pour aider la société à gérer le risque lié aux contreparties et favorisent la liquidité sur les marchés des dérivés portant sur les produits de base, les taux de change et les taux d'intérêt. Le portefeuille d'expositions au secteur financier de TC Énergie se compose principalement d'institutions financières d'importance systémique de grande qualité.

Investissement net dans des établissements étrangers

La société a recours à des titres d'emprunt libellés en dollars US pour couvrir une partie de son investissement net dans des établissements étrangers après impôts, selon ce qui est jugé nécessaire. Le montant nominal et la juste valeur des titres d'emprunt libellés en dollars US et désignés en tant que couverture d'un investissement net se présentent comme suit :

(non audité - en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 mars 2026	31 décembre 2025
Montant nominal	23 900 (17 100 US)	25 700 (18 700 US)
Juste valeur	23 800 (17 100 US)	25 800 (18 800 US)

Instruments financiers non dérivés

Juste valeur des instruments financiers non dérivés

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, qui est calculée aux cours du marché s'ils sont disponibles, tout comme les titres de participation de la société visés par l'ICQF qui sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. La valeur comptable de certains autres instruments financiers non dérivés compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les autres actifs à court terme, l'investissement net dans des contrats de location, les placements restreints, les autres actifs à long terme, les billets à payer, les créditeurs et autres, les dividendes à payer, les intérêts courus et les autres passifs à long terme se rapproche de leur juste valeur, du fait de leur nature ou de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit a été pris en compte dans le calcul de la juste valeur des instruments financiers non dérivés.

Présentation au bilan des instruments financiers non dérivés

Le tableau ci-après présente la juste valeur des instruments financiers non dérivés, exception faite de ceux dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur, qui seraient classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026		31 décembre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ^{1,2}	(46 835)	(47 225)	(46 792)	(47 720)
Billets subordonnés de rang inférieur	(12 751)	(12 641)	(12 094)	(12 061)
	(59 586)	(59 866)	(58 886)	(59 781)

1 La dette à long terme est inscrite au coût amorti, exception faite d'un montant de 4,7 milliards de dollars (4,0 milliards de dollars au 31 décembre 2025) attribuable au risque couvert et comptabilisé à la juste valeur.

2 Le bénéfice net (la perte nette) pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comprend des gains latents de 26 millions de dollars (pertes latentes de 88 millions de dollars en 2025) au titre des ajustements de la juste valeur attribuables au risque de taux d'intérêt couvert lié aux relations de couverture de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

Les tableaux suivants présentent un résumé des renseignements supplémentaires sur les placements restreints de la société qui étaient classés comme disponibles à la vente ainsi que sur les titres de participation dont les justes valeurs peuvent être déterminées facilement :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026		31 décembre 2025	
	Placements restreints en raison de l'ICQF	Autres placements restreints ¹	Placements restreints en raison de l'ICQF	Autres placements restreints ¹
Juste valeur des titres à revenu fixe ^{2,3}				
Échéant à moins de 1 an	—	121	—	94
Échéant entre 1 an et 5 ans	41	256	26	251
Échéant entre 5 et 10 ans	1 861	4	1 846	4
Échéant à plus de 10 ans	—	17	—	16
Juste valeur des titres de participation ^{2,4}	1 271	92	1 252	94
	3 173	490	3 124	459

- 1 Les autres placements restreints ont été mis de côté pour financer les réclamations d'assurance à payer par la filiale captive en propriété exclusive de la société et pour payer les prestations de soins de santé de certains employés actifs.
- 2 Les actifs disponibles à la vente et les titres de participation dont les justes valeurs peuvent être déterminées facilement sont comptabilisés à la juste valeur et inclus dans les autres actifs à court terme et les placements restreints au bilan consolidé condensé de la société.
- 3 Classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.
- 4 Classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026		31 mars 2025	
	Placements restreints en raison de l'ICQF ¹	Autres placements restreints ²	Placements restreints en raison de l'ICQF ¹	Autres placements restreints ²
Gains nets latents (pertes nettes latentes)	(14)	(6)	36	3
Gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) ³	—	—	(16)	—

- 1 Les gains (pertes) réalisés et latents attribuables aux variations de la juste valeur des placements restreints en raison de l'ICQF ont une incidence sur les montants subséquents des fonds prélevés au moyen de droits pour couvrir les coûts futurs de cessation d'exploitation des pipelines. Par conséquent, la société comptabilise ces gains et pertes à titre de passifs réglementaires ou d'actifs réglementaires.
- 2 Les gains (pertes) réalisés et latents sur les autres placements restreints sont inscrits dans les intérêts créditeurs et autres de l'état consolidé condensé des résultats.
- 3 Les gains (pertes) réalisés sur la vente de placements restreints en raison de l'ICQF sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Instruments dérivés

Juste valeur des instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés utilisés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt a été calculée selon l'approche par le résultat au moyen des taux du marché à la fin de la période et par l'application d'un modèle d'évaluation des flux de trésorerie actualisés. La juste valeur des dérivés portant sur des produits de base a été calculée selon les cours du marché lorsqu'ils étaient disponibles. En l'absence de cours du marché, les prix indiqués par une tierce entreprise de courtage ou d'autres techniques d'évaluation ont été utilisés. La juste valeur des options a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes. Le calcul de la juste valeur des instruments dérivés tient compte du risque de crédit. Les gains et les pertes latents sur les instruments dérivés ne sont pas nécessairement représentatifs des montants qui seront réalisés au moment du règlement.

Dans certains cas, bien que les instruments dérivés soient considérés comme des couvertures économiques efficaces, ils ne répondent pas aux critères précis de la comptabilité de couverture ou ils ne sont pas désignés en tant que couverture. Ils sont donc inscrits à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle elles surviennent. Pour cette raison, la société peut être exposée à une variabilité accrue du bénéfice présenté, puisque la juste valeur des instruments dérivés peut fluctuer beaucoup d'une période à l'autre.

La constatation des gains et des pertes attribuables aux dérivés utilisés pour gérer les risques liés aux gazoducs canadiens réglementés est déterminée par le truchement du processus de réglementation. Les gains et les pertes attribuables aux variations de la juste valeur des dérivés comptabilisés par application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, y compris les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture, devraient être remboursés ou recouvrés par l'entremise des droits imputés par la société. Par conséquent, ces gains et ces pertes sont reportés à titre de passifs réglementaires ou d'actifs réglementaires et ils sont remboursés aux contribuables ou recouvrés auprès de ceux-ci au cours d'exercices subséquents, lorsque le dérivé est réglé.

Présentation au bilan des instruments dérivés

Le classement de la juste valeur des instruments dérivés au bilan s'établissait comme suit :

au 31 mars 2026 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur totale des instruments dérivés ¹
Autres actifs à court terme				
Produits de base ²	19	—	418	437
Change	7	—	28	35
Taux d'intérêt	—	4	—	4
	26	4	446	476
Autres actifs à long terme				
Produits de base ²	6	—	119	125
Change	—	—	1	1
Taux d'intérêt	—	14	—	14
	6	14	120	140
Total des actifs dérivés	32	18	566	616
Créditeurs et autres				
Produits de base ²	—	—	(507)	(507)
Change	—	—	(55)	(55)
Taux d'intérêt	—	(9)	—	(9)
	—	(9)	(562)	(571)
Autres passifs à long terme				
Produits de base ²	—	—	(72)	(72)
Change	(31)	—	(9)	(40)
Taux d'intérêt	—	(52)	—	(52)
	(31)	(52)	(81)	(164)
Total des passifs dérivés	(31)	(61)	(643)	(735)
Total des dérivés	1	(43)	(77)	(119)

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Comprennent les achats et les ventes d'électricité et de gaz naturel.

au 31 décembre 2025				
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur totale des instruments dérivés ¹
Autres actifs à court terme				
Produits de base ²	13	—	371	384
Change	9	—	42	51
Taux d'intérêt	—	3	—	3
	22	3	413	438
Autres actifs à long terme				
Produits de base ²	2	—	122	124
Change	—	—	15	15
Taux d'intérêt	—	22	—	22
	2	22	137	161
Total des actifs dérivés	24	25	550	599
Créditeurs et autres				
Produits de base ²	(1)	—	(341)	(342)
Change	—	—	(30)	(30)
Taux d'intérêt	—	(8)	—	(8)
	(1)	(8)	(371)	(380)
Autres passifs à long terme				
Produits de base ²	(1)	—	(61)	(62)
Change	(51)	—	(2)	(53)
Taux d'intérêt	—	(34)	—	(34)
	(52)	(34)	(63)	(149)
Total des passifs dérivés	(53)	(42)	(434)	(529)
Total des dérivés	(29)	(17)	116	70

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Comprennent les achats et les ventes d'électricité et de gaz naturel.

La majeure partie des instruments dérivés détenus à des fins de transaction ont été conclus à des fins de gestion des risques et ces derniers sont tous visés par les stratégies, politiques et limites de gestion des risques de la société. Ils comprennent les instruments dérivés qui n'ont pas été désignés en tant que couvertures ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, mais qui ont été conclus en tant que couvertures économiques afin de gérer le risque de marché auquel la société est exposée.

Instruments non dérivés visés par des opérations de couverture de la juste valeur

Le tableau suivant présente les montants inscrits au bilan consolidé condensé en ce qui a trait aux ajustements cumulatifs au titre des couvertures de la juste valeur compris dans la valeur comptable des passifs couverts :

(non audité - en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable		Ajustements des opérations de couverture de la juste valeur ¹	
	31 mars 2026	31 décembre 2025	31 mars 2026	31 décembre 2025
Dette à long terme	(4 711)	(4 068)	4	(22)

1 Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, les ajustements au titre des relations de couverture abandonnées compris dans ce solde représentaient un passif de 39 millions de dollars.

Sommaire des montants nominaux et des échéances

Les échéances et le volume nominal en cours relativement aux instruments dérivés de la société se présentaient comme suit :

au 31 mars 2026 (non audité)	Électricité	Gaz naturel	Change	Taux d'intérêt
Ventes (achats), montant net ¹	10 359	55	—	—
Millions de dollars US	—	—	6 592	3 200
Millions de dollars canadiens	—	—	—	250
Millions de pesos mexicains	—	—	18 750	—
Dates d'échéance	2026-2044	2026-2032	2026-2030	2030-2039

1 Les volumes pour les instruments dérivés liés à l'électricité et au gaz naturel sont présentés en GWh et en Gpi³, respectivement.

au 31 décembre 2025 (non audité)	Électricité	Gaz naturel	Change	Taux d'intérêt
Ventes (achats), montant net ¹	10 221	26	—	—
Millions de dollars US	—	—	6 342	2 950
Millions de pesos mexicains	—	—	15 750	—
Dates d'échéance	2026-2044	2026-2032	2026-2030	2030-2034

1 Les volumes pour les instruments dérivés liés à l'électricité et au gaz naturel sont présentés en GWh et en Gpi³, respectivement.

Gains (pertes) latents et réalisés sur les instruments dérivés

Le sommaire qui suit ne tient pas compte des couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction¹		
Gains (pertes) latents au cours de la période		
Produits de base	(128)	(75)
Change	(60)	58
Gains (pertes) réalisés au cours de la période		
Produits de base	(249)	(29)
Change	5	(8)
Taux d'intérêt	1	2
Instruments dérivés faisant l'objet de relations de couverture		
Gains (pertes) réalisés au cours de la période		
Produits de base	11	9
Change	2	1
Taux d'intérêt	(3)	(9)

1 Les gains (pertes) réalisés et latents sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction utilisés pour acheter et vendre des produits de base sont inclus à leur montant net dans les produits à l'état consolidé condensé des résultats. Les gains (pertes) réalisés et latents sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction portant sur les taux de change et les taux d'intérêt sont inclus à leur montant net aux postes « (Gains) pertes de change, montant net » et « Intérêts débiteurs », respectivement, à l'état consolidé condensé des résultats.

Instruments dérivés visés par des opérations de couverture de flux de trésorerie

Les composantes des autres éléments du résultat étendu (note 10) liées à la variation de la juste valeur des instruments dérivés visés par des opérations de couverture de flux de trésorerie avant impôts s'établissaient comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens, avant impôts)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés constatée dans les autres éléments du résultat étendu		
Produits de base	16	14
Change	20	(10)
	36	4

Incidence des opérations de couverture de la juste valeur et de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les montants inscrits à l'état consolidé condensé des résultats en ce qui a trait à l'incidence d'opérations de couverture de la juste valeur ou de flux de trésorerie :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Couvertures de la juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt ¹		
Éléments couverts	(52)	(44)
Instruments dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture	(3)	(9)
Couvertures de flux de trésorerie		
Reclassement des gains (pertes) sur les instruments dérivés du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net (à la perte nette) ²		
Produits de base ³	5	4
Change ⁴	20	(3)
Taux d'intérêt ¹	(3)	(3)

- 1 Présentés au poste « Intérêts débiteurs » à l'état consolidé condensé des résultats.
- 2 Se reporter à la note 10 « Autres éléments du résultat étendu et cumul des autres éléments du résultat étendu » pour obtenir les composantes des autres éléments du résultat étendu afférents aux instruments dérivés se rapportant aux opérations de couverture de flux de trésorerie.
- 3 Présentés au poste « Produits – Énergie et solutions énergétiques » à l'état consolidé condensé des résultats.
- 4 Présenté aux postes « Intérêts débiteurs » et « (Gains) pertes de change, montant net » à l'état consolidé condensé des résultats.

Compensation des instruments dérivés

La société conclut des contrats d'instruments dérivés assortis d'un droit de compensation dans le cours normal des activités ainsi qu'en cas de défaut. TC Énergie ne dispose d'aucun accord de compensation cadre, mais elle conclut des contrats semblables renfermant des droits de compensation. La société a choisi de présenter au bilan consolidé condensé la juste valeur des montants bruts des instruments dérivés assortis d'un droit de compensation. Les tableaux qui suivent illustrent l'incidence sur la présentation de la juste valeur des actifs et des passifs liés aux instruments dérivés si la société avait choisi de présenter les montants nets pour ces contrats :

au 31 mars 2026 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des instruments dérivés	Montants disponibles aux fins de compensation ¹	Montants nets
Actifs liés aux instruments dérivés			
Produits de base	562	(464)	98
Change	36	(36)	—
Taux d'intérêt	18	(8)	10
	616	(508)	108
Passifs liés aux instruments dérivés			
Produits de base	(579)	464	(115)
Change	(95)	36	(59)
Taux d'intérêt	(61)	8	(53)
	(735)	508	(227)

1 Les montants disponibles à des fins de compensation ne comprennent pas les garanties en trésorerie accordées ou reçues.

au 31 décembre 2025 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des instruments dérivés	Montants disponibles aux fins de compensation ¹	Montants nets
Actifs liés aux instruments dérivés			
Produits de base	508	(367)	141
Change	66	(48)	18
Taux d'intérêt	25	(5)	20
	599	(420)	179
Passifs liés aux instruments dérivés			
Produits de base	(404)	367	(37)
Change	(83)	48	(35)
Taux d'intérêt	(42)	5	(37)
	(529)	420	(109)

1 Les montants disponibles à des fins de compensation ne comprennent pas les garanties en trésorerie accordées ou reçues.

Pour ce qui est des instruments dérivés présentés ci-dessus, au 31 mars 2026, la société avait fourni à ses contreparties des garanties en trésorerie de 159 millions de dollars et des lettres de crédit de 151 millions de dollars (respectivement de 93 millions de dollars et de 73 millions de dollars au 31 décembre 2025). Au 31 mars 2026, la société détenait une garantie en trésorerie de 3 millions de dollars et des lettres de crédit de 128 millions de dollars fournies par des contreparties relativement aux risques liés aux actifs (respectivement de moins de 1 million de dollars et de 102 millions de dollars au 31 décembre 2025). Seules les garanties en trésorerie transférées et détenues à la date de présentation ont été incluses dans les informations à fournir concernant les garanties. Le montant à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires n'ayant pas encore été réclamés de 17 millions de dollars au 31 mars 2026 (4 millions de dollars au 31 décembre 2025) représente une obligation financière qui est exclue des soldes des garanties en trésorerie fournies.

Dispositions liées au risque de crédit éventuel des instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ont pour objet de gérer le risque de marché comportent souvent des dispositions relatives à des garanties financières qui permettent aux parties de gérer le risque de crédit. Ces dispositions pourraient exiger que des garanties soient fournies si un événement lié au risque de crédit devait se produire, tel que la révision à la baisse de la cote de crédit de la société à un niveau de catégorie spéculative. La société peut également devoir fournir des garanties si la juste valeur de ses instruments financiers dérivés est supérieure à des seuils prédéfinis de risque.

Compte tenu des contrats en place et des prix du marché au 31 mars 2026, la juste valeur totale de tous les instruments dérivés assortis de dispositions liées au risque de crédit éventuel était en position nette créditrice de 8 millions de dollars (position nette créditrice de 5 millions de dollars au 31 décembre 2025), et la société n'a fourni à ce titre aucune garantie dans le cours normal des activités. Si les dispositions liées au risque de crédit éventuel de ces contrats avaient été déclenchées au 31 mars 2026, la société aurait été tenue de fournir à ses contreparties des garanties équivalant à la juste valeur des instruments dérivés connexes dont il a été fait mention précédemment. Des garanties peuvent aussi devoir être fournies si la juste valeur des instruments dérivés est supérieure à des seuils prédéfinis de risque contractuel. La société dispose de suffisamment de liquidités sous forme de trésorerie et de facilités de crédit renouvelables confirmées et inutilisées pour faire face à ces obligations éventuelles, le cas échéant.

Hiérarchie des justes valeurs

Les actifs et les passifs financiers de la société constatés à la juste valeur sont classés dans l'une de trois catégories en fonction de la hiérarchie des justes valeurs.

Niveaux	Manière de déterminer la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours.
Niveau 2	Cette catégorie comprend les actifs et les passifs liés à des instruments dérivés portant sur les taux d'intérêt et les taux de change lorsque la juste valeur a été déterminée selon l'approche par le résultat et les instruments financiers dérivés portant sur les produits de base lorsque la juste valeur a été déterminée selon l'approche par le marché. Il peut s'agir de taux de change officiels, de taux d'intérêt, de courbes de swaps de taux d'intérêt, de courbes de rendement de prix et de prix indiqués par un fournisseur de services de données externe.
Niveau 3	Cette catégorie comprend les opérations à échéance éloignée visant des produits de base sur certains marchés, lorsque la liquidité est faible. La société se sert des données les plus observables disponibles ou des évaluations de courtiers à long terme ou encore des prix des produits de base négociés qui ont été visés par contrats selon des modalités semblables pour effectuer l'estimation appropriée de ces opérations. Au besoin, les prix de ces opérations à échéance éloignée sont actualisés afin de refléter les prix prévus sur les marchés applicables. Il existe un degré d'incertitude découlant de l'utilisation de données de marché non observables qui pourraient ne pas refléter avec exactitude des variations futures éventuelles de la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs liés aux instruments dérivés de la société, déterminée de façon récurrente, y compris les tranches à court terme et à long terme, a été classée comme suit :

au 31 mars 2026		Autres données importantes observables (niveau 2)¹	Données importantes non observables (niveau 3)¹	Total
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)			
Actifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	183	327	52	562
Change	—	36	—	36
Taux d'intérêt	—	18	—	18
Passifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	(171)	(403)	(5)	(579)
Change	—	(95)	—	(95)
Taux d'intérêt	—	(61)	—	(61)
	12	(178)	47	(119)

1 Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours du trimestre clos le 31 mars 2026.

au 31 décembre 2025		Autres données importantes observables (niveau 2)¹	Données importantes non observables (niveau 3)¹	Total
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)			
Actifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	154	279	75	508
Change	—	66	—	66
Taux d'intérêt	—	25	—	25
Passifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	(151)	(252)	(1)	(404)
Change	—	(83)	—	(83)
Taux d'intérêt	—	(42)	—	(42)
	3	(7)	74	70

1 Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La société a conclu des contrats qui sont entrés en vigueur en 2025 et en 2026 visant la vente de 50 MW d'électricité qui sont assortis de durées variant de 15 à 20 ans, qui proviendra de sources renouvelables déterminées dans la province de l'Alberta. La juste valeur de ces contrats est classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et elle est fondée sur l'hypothèse selon laquelle les volumes visés par les contrats proviendront environ à 70 % de la production éolienne, à 10 % de la production solaire et à 20 % du marché (80 % de la production éolienne, 10 % de la production solaire et 10 % du marché au 31 décembre 2025).

Le tableau qui suit présente la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Solde au début de la période	74	72
Gains nets (pertes nettes) comptabilisé(e)s dans le bénéfice net (la perte nette) ¹	(20)	(23)
Transferts vers le niveau 2	(3)	(2)
Achats	(2)	—
Règlements	(2)	(2)
Solde à la fin de la période	47	45

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits comprenaient des pertes latentes de 18 millions de dollars attribuables aux instruments dérivés compris dans le niveau 3 détenus au 31 mars 2026 (pertes latentes de 23 millions de dollars en 2025).

13. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Les engagements au titre des dépenses en immobilisations comprennent les obligations liées à la construction des projets de croissance et sont fondés sur l'exécution des projets selon les prévisions. Au 31 mars 2026, TC Énergie avait des engagements au titre des dépenses en immobilisations totalisant environ 1,3 milliard de dollars (environ 0,8 milliard de dollars au 31 décembre 2025) en raison d'engagements contractuels contractés au titre de la construction de gazoducs aux États-Unis se rapportant principalement aux coûts des travaux de construction liés à ANR et à d'autres projets de gazoducs.

Éventualités

TC Énergie et ses filiales sont l'objet de diverses actions en justice et procédures d'arbitrage dans le cours normal des activités. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude l'issue finale de ces actions en justice et procédures, la direction estime que le règlement de ces actions et procédures dans le cours normal des activités n'aura pas de conséquences significatives sur la situation financière consolidée ni sur les résultats d'exploitation consolidés de la société.

Garanties

TC Énergie et son partenaire pour le gazoduc Sur de Texas, IEnova, ont conjointement garanti la performance financière de l'entité qui détient le gazoduc. Ces ententes sont assorties d'une garantie et d'une lettre de crédit qui se rapportent principalement à l'acheminement du gaz naturel.

TC Énergie et son partenaire en coentreprise pour Bruce Power, BPC Generation Infrastructure Trust, ont individuellement garanti solidairement certaines obligations financières conditionnelles de Bruce Power relativement à un contrat de location, aux services contractuels et aux services de fournisseurs.

La société et ses associés dans certaines des entités qu'elle détient en partie ont soit i) conjointement et solidairement, ii) conjointement ou iii) individuellement garanti la performance financière de ces entités. Ces ententes comprennent des garanties et des lettres de crédit qui se rapportent principalement aux services de construction et au paiement des obligations. Pour certaines de ces entités, tout paiement effectué par TC Énergie, au titre des garanties précitées, supérieur à la quote-part de la société compte tenu de son degré de participation sera remboursé par ses associés.

La valeur comptable de ces garanties est incluse dans les autres passifs à long terme au bilan consolidé condensé. Les renseignements sur les garanties de la société s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)		31 mars 2026		31 décembre 2025	
		Échéance	Risque éventuel ¹	Valeur comptable	Risque éventuel ¹
Bruce Power	Prorogable jusqu'en 2065	88	—	88	—
Sur de Texas	Prorogable jusqu'en 2053	80	—	78	—
Autres entités détenues conjointement	Jusqu'en 2032	55	1	54	1
		223	1	220	1

1 Quote-part de TC Énergie à l'égard du risque estimatif actuel ou conditionnel.

14. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

EDDV consolidées

Une part importante des actifs de la société est détenue par le biais d'EDDV dans lesquelles la société détient une participation à droits de vote de 100 %, si l'EDDV satisfait à la définition d'entreprise et que ses actifs peuvent être affectés aux besoins généraux de l'entreprise. Les EDDV consolidées pour lesquelles les actifs ne peuvent servir qu'à des fins autres que le règlement d'obligations des EDDV ou qui ne sont pas considérées comme des entreprises s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026	31 décembre 2025
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181	167
Débiteurs	931	989
Stocks	216	211
Autres actifs à court terme	82	65
	1 410	1 432
Immobilisations corporelles	50 121	49 445
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	1 036	979
Placements restreints	1 189	1 150
Actifs réglementaires	137	109
Écart d'acquisition	464	456
Autres actifs à long terme	164	93
	54 521	53 664
PASSIF		
Passif à court terme		
Billets à payer	1 178	535
Créditeurs et autres	1 500	1 703
Intérêts courus	238	216
Tranche à court terme de la dette à long terme	583	575
	3 499	3 029
Passifs réglementaires	1 513	1 458
Autres passifs à long terme	57	51
Passifs d'impôts reportés	9	7
Dette à long terme	14 117	13 904
	19 195	18 449

EDDV non consolidées

La valeur comptable des EDDV non consolidées et le risque maximal de perte afférent à la participation de la société dans ces EDDV s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	31 mars 2026	31 décembre 2025
Risque figurant au bilan		
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation		
Bruce Power	7 746	7 780
Coastal GasLink	873	896
Autres participations comptabilisées à la valeur de consolidation liées à un gazoduc	158	158
Risque hors bilan¹		
Bruce Power	1 781	1 955
Coastal GasLink ²	200	200
Risque maximal de perte	10 758	10 989

1 Comprend un risque éventuel maximal découlant des garanties et des engagements futurs en matière de financement.

2 TC Énergie est soumise à l'obligation contractuelle de financer les coûts en capital nécessaires à l'achèvement du gazoduc Coastal GasLink en finançant les besoins de capitaux propres résiduels de Coastal GasLink LP par l'intermédiaire de la capacité supplémentaire du prêt subordonné consenti à Coastal GasLink LP jusqu'à l'établissement définitif des coûts. En plus de la convention de prêt subordonné, TC Énergie a conclu une convention d'apports de capitaux propres permettant de financer jusqu'à 37 millions de dollars de sa quote-part des besoins en capitaux propres relatifs au projet Cedar Link.